

---

# RAPPORT D'ACTIVITES 2015



## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Chapitre 1 : LE PATRIMOINE CULTUREL.....   | 5  |
| 1. VALORISATION DES VARIETES TRADITIONNELLES ET DES SAVOIRS POPULAIRES.....                        | 5  |
| 1.1 TOURNAGES ANTHROPOLOGIE CINEMATOGRAPHIQUE (PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL ...)                 | 5  |
| 1.2 DIFFUSION DE FILMS DE LA SERIE <i>PAROLLE DERI</i> .....                                       | 5  |
| 1.3 ARTICIPATION A DES EXPOSITIONS ET ACTIVITES MUSEOGRAPHIQUES .....                              | 5  |
| 1.4 CONFERENCES.....   | 6  |
| 1.5 REALISATIONS DINVENTAIRES DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL ET MATERIEL.....                   | 6  |
| 1.6 PATRIMOINE VEGETAL CULTIVE.....  | 6  |
| Chapitre 2 : LE PATRIMOINE NATUREL.....  | 7  |
| 2.1 AMELIORER LA CONNAISSANCE, LE SUIVI ET LA PROTECTION DES ESPECES.....                          | 7  |
| 2.1.1 LA GESTION DES ONGULES SAUVAGES .....  | 7  |
| - Sensibilisation-éducation à l'environnement et actions de communications.....                    | 22 |
| 2.1.2 LA BIODIVERSITE HALIEUTIQUE : LE PROGRAMME DE CONSERVATION DE LA TRUITE<br>MACROSTIGMA ..... | 30 |
| 2.1.3 LA PROTECTION ET LA GESTION DE L'AVIFAUNE INSULAIRE.....                                     | 30 |
| ➤ <b>Niolu</b> .....   | 34 |
| 2.2 LA GESTION DES ESPACES NATURELS.....   | 35 |
| 2.2.1 LA GESTION DES LACS DE MONTAGNE.....   | 35 |
| 2.2.2 LA GESTION ET L'ANIMATION DES SITES NATURA 2000 .....  | 36 |
| 2.2.3 LES MILIEUX AQUATIQUES.....  | 38 |
| 2.2.4 SITES NATURELS ET PAYSAGES :.....  | 40 |
| 2.2.5 LA RESERVE NATURELLE DE SCANDOLA.....  | 41 |
| Chapitre 3 : ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES.....   | 51 |
| 5.2 GITES D'ETAPES ET HEBERGEMENTS TOURISTIQUES.....   | 51 |
| 5.3 LES REFUGES .....  | 51 |
| 5.4 INFORMATION DU PUBLIC ET PROMOTION DES TERRITOIRES .....                                       | 51 |
| 5.4.1 DOCUMENTS, ACTIONS DE PROMOTION, EDITIONS.....   | 51 |
| 5.4.2 LA PHOTOTHEQUE .....   | 54 |
| 5.4.3 LA SIGNALETIQUE PATRIMONIALE ET LES TABLES D'ORIENTATION .....                               | 54 |
| 5.4.4 LA CENTRALE DE RESERVATION GR20.....   | 54 |
| Chapitre 4 : LA RANDONNEE.....   | 55 |
| 4.1 ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE TOURISME DURABLE.....   | 55 |
| 4.2 LES SENTIERS A VOCATION TOURISTIQUE D'INTERET REGIONAL OU LOCAL.....                           | 55 |
| 4.2.1 CREATION.....  | 55 |
| 4.2.2 ENTRETIEN DES SENTIERS.....  | 55 |

|  |  |    |
|--|--|----|
| 4.2.3  | GITES D'ETAPES ET HEBERGEMENTS TOURISTIQUES .....                              | 57 |
| 4.2.4  | LES REFUGES .....  | 57 |
| 4.2.5  | PASSERELLES ET TRAVAUX EN REGIE .....  | 61 |
| 4.2.6  | INFORMATION DU PUBLIC ET PROMOTION DES TERRITOIRES .....                       | 62 |
| 4.2.7  | BALISAGE ET SIGNALÉTIQUE RANDONNÉE .....                                       | 62 |
| Chapitre 5 : EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT .....           |  | 67 |
| 5-1 EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU SCOLAIRE ..... |  | 67 |
| 5.1.1  | LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES « PNRC » .....                                    | 67 |
| 5.1.2  | LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES «HORS PNRC » .....                                | 68 |
| 5.1.3  | LES PROGRAMMES SPECIFIQUES .....   | 68 |
| 5.1.4  | LES INTERVENTIONS DIVERSES .....   | 69 |
| 5-2 ACTIVITES DIVERSES .....                             |  | 69 |
| 5.2.1  | LES INTERVENTIONS AUPRES DU JEUNE PUBLIC .....                                 | 70 |
| 5.2.2  | REALISATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET D'OUTILS PEDAGOGIQUES .....        | 71 |
| 5.3  | LES CASE .....   | 72 |
| 5.3.1  | CASA DI A NATURA .....   | 72 |
| 5.3.2  | CASA MARINA .....  | 72 |
| 5.4  | LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC .....                                       | 72 |
| 5.4.1  | LES MANIFESTATIONS .....   | 73 |
| 5.4.2  | LES ACTIONS PAR MICROREGION .....  | 74 |
| 5.5  | VITRINES DES SECTEURS ET MAISONS A THEME .....                                 | 75 |
| 5.6  | FORMATION DES ANIMATEURS .....   | 76 |
| Chapitre 6 : SERVICE DEVELOPPEMENT .....                 |  | 77 |
| 6.1  | LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, LES NUISANCES ET LES POINTS NOIRS PAYSAGERS .. | 77 |
| 6.1.1  | QUALITE DES EAUX .....   | 77 |
| 6.1.2  | POINTS NOIRS PAYSAGERS .....   | 78 |
| 6.2  | LA PROTECTION ET LA GESTION DES PAYSAGES .....                                 | 78 |
| 6.3  | LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BATI .....                  | 79 |
| 6.3.1  | LE PETIT PATRIMOINE RURAL NON PROTEGE .....                                    | 79 |
| 6.3.2  | LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL .....             | 80 |
| 6.3.3  | LA MISE EN VALEUR DES SITES ARCHEOLOGIQUES .....                               | 81 |
| 6.4  | LA VALORISATION DES VARIETES TRADITIONNELLES ET DES SAVOIRS .....              | 82 |
| 6.4.1  | PARTICIPATION A DIVERSES REUNIONS DE TRAVAIL OU FORMATIONS .....               | 82 |
| 6.4.2  | DIVERS .....   | 83 |
| 6.7  | LA GESTION DE SITES A FORT INTERET PATRIMONIAL .....                           | 83 |

|  |    |
|--|----|
| Chapitre 7 : LA REVISION DE LA CHARTE.....                             | 86 |
| 7.1 UN PERIMETRE D'ETUDE STABILIS2 ET DES ORIENTATIONS REDEFINIES..... | 86 |
| 7.2 UN PROJET DE TERRITOIRE CONCERTE .....                             | 87 |
| 7.2.1 LA CONCERTATION AVEC LES ELUS.....                               | 88 |
| 7.2.2 LA CONCERTATION AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS.....                 | 88 |
| 7.2.3 LE COMITE DE PILOTAGE DE LA REVISION DE LA CHARTE DU PNRC .....  | 89 |

## Chapitre I : LE PATRIMOINE CULTUREL

### I. VALORISATION DES VARIETES TRADITIONNELLES ET DES SAVOIRS POPULAIRES

#### 1.1 TOURNAGES ANTHROPOLOGIE CINEMATOGRAPHIQUE (PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL)

➤ Cette activité a été réduite comme les années précédentes en raison de l'absence de montage. Nous avons adapté la collecte qui doit continuer en mettant l'accent sur un recueil de mémoire sans intention de montage. Cinquante heures d'interviews ont été effectuées. Niolu – Castagniccia – Centru di Corsica – Falasorma – Dui Sorru – Dui Sevi – Taravu – Fiumorbu – Alta Rocca – Sartinesu – Gravona

**Réalisation achevée**

➤ Préparation de Parolle d'eri n° 16

**Réalisation en cours**

#### 1.2 DIFFUSION DE FILMS DE LA SERIE *PAROLLE DERI*

➤ **France 3 Corse / Via Stella**

➤ **Historial de la Grande Guerre de Péronne**  
exposition "entendre la guerre" Sons, Musiques et silence en 14-18

➤ **Journées Européennes des Métiers d'Art**  
Projection de plusieurs films de *Parolle d'eri* sur l'artisanat à Nucariu (Casa Paoletti), Murzu (Maison du Miel) et dans des écoles

➤ **Parc des Monts d'Ardèche**  
Diffusion d'un documentaire de 26 minutes de *Parolle d'eri* : *A Castagnera* sur la castanéiculture corse

#### 1.3 PARTICIPATION A DES EXPOSITIONS ET ACTIVITES MUSEOGRAPHIQUES

➤ **Centru di Corsica**

**Musée de la Corse**

exposition sur le Patrimoine Culturel immatériel : conception et élaboration des panneaux  
**Réalisation en cours – exposition prévue juillet 2016**

➤ **Taravu – Bastelica**

**Centre d'interprétation des patrimoines dédié au porc et au loir de Cuzzà**

participation au conseil scientifique, préconisations, aide aux recherches et au suivi de cette opération

**Réalisation achevée**

**Centre d'immersion linguistique de Bastelica** : projet de convention avec le Parc

**Réalisation en cours**

**1.4 CONFERENCES**

➤ au colloque de la **Société des Sciences Historiques et Naturelles de Corse** "Le châtaignier dans tous ses états (en Corse et ailleurs)" : "regard ethnomycologique sur le châtaignier"

**Réalisation achevée**

➤ au **Lycée de Sartène** : conférence sur la châtaigne aux élèves de BTSA

**Réalisation achevée**

➤ **dans le Parc des Monts d'Ardèche**

Conférence-débat sur la châtaigne

**Réalisation achevée**

➤ Participation à une émission de radio France Bleu Drôme Ardèche

**Réalisation achevée**

➤ *Préparation de conférences sur Saint Martin pour l'année 2016 :*

journée de l'association Letia-Catena

festival de la ruralité San Martinu (Patrimoniù)

**Réalisation en cours**

**1.5 REALISATIONS D'INVENTAIRES DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL ET MATERIEL**

➤ **Taravu – Bastelica**

Inventaire à Bastelica, en vue de l'élaboration d'une politique de sauvegarde et de valorisation en collaboration avec l'association Sampieru

**Réalisation en cours**

➤ **Castagniccia**

**Réalisation en cours**

**1.6 PATRIMOINE VEGETAL CULTIVE**

➤ **Fiumorbu**

**Transmission de semences et greffons**

destinés à la mise en place des « Jardins du Maquis'Art » projet de l'association « Les jardins d'Aghjone » **Réalisation en cours**

## Chapitre 2 : LE PATRIMOINE NATUREL

En matière de patrimoine naturel, l'action du Syndicat Mixte du Parc est centrée principalement sur des domaines « historiques » comme la préservation d'espèces emblématiques telles le gypaète barbu, le mouflon de Corse ....ou d'espaces remarquables aussi importants que les lacs de montagne la Réserve MAB du Fangu,...

De nouveaux projets - contrat de rivière, programme Rivière sauvages, mise en place de la conférence des acteurs sur la façade maritime occidentale du territoire du Parc naturel - sont entrés ces dernières années dans son champ d'expérimentation et ont fait apparaître l'intérêt et la nécessité mais aussi la difficulté à s'inscrire dans des démarches concertées rassemblant une multiplicité d'intervenants.

### 2.1 AMELIORER LA CONNAISSANCE, LE SUIVI ET LA PROTECTION DES ESPECES

#### 2.1.1 LA GESTION DES ONGULES SAUVAGES

##### A. Programme de conservation du Cerf de Corse

Un suivi des populations de cerfs *in natura* et en enclos est réalisé par le SM du PNRC par l'intermédiaire de 8 protocoles de suivis.

1. le recensement du brame (16 journées en septembre 2015 : estimation de la population totale sur l'ensemble des secteurs) ;
2. le suivi par télémétrie VHF et GPS, Le radio-tracking :

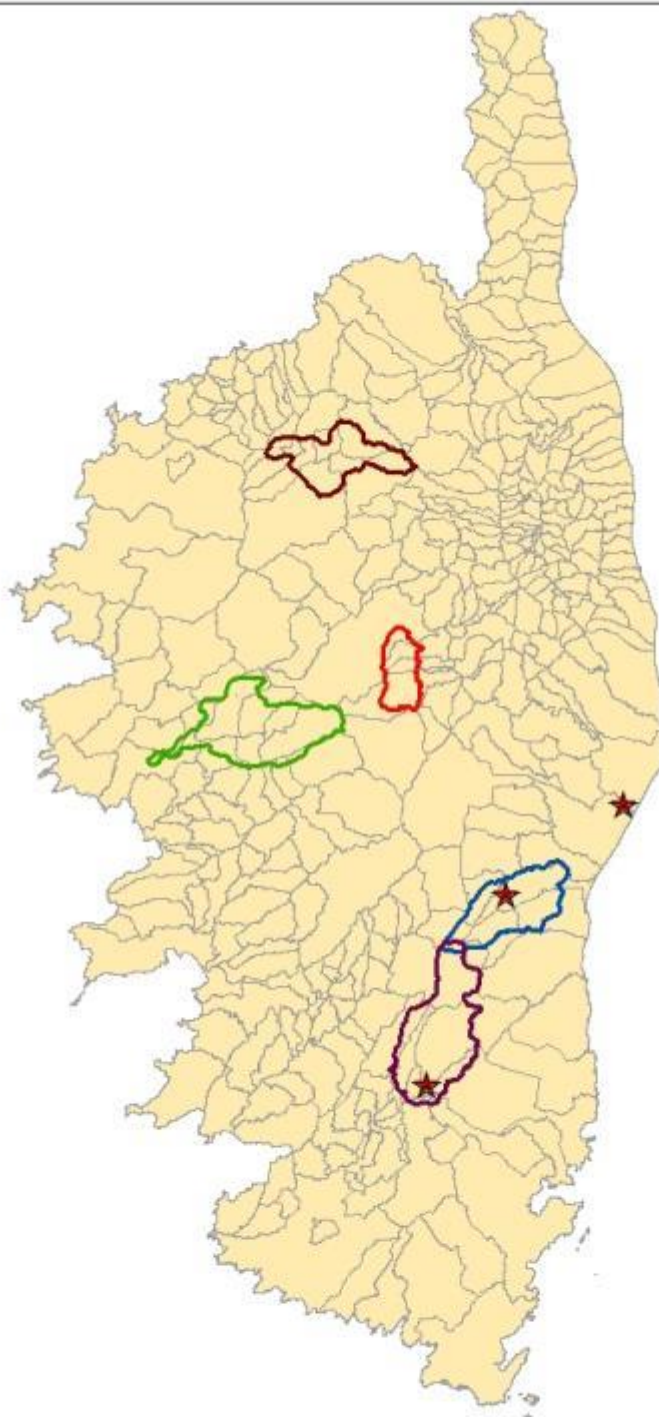
Mise en oeuvre d'un protocole de suivi (*appliqué sur Letia et Moltifau*). Le but est d'analyser les déplacements des cerfs *in natura* depuis le lieu de relâcher initial, d'analyser leurs migrations, de récolter différentes informations, concernant notamment, la survie des animaux équipés et leur géolocalisation dans l'espace ; Les émetteurs (colliers) VHF permettent, grâce au radio pistage, de repérer les déplacements des cerfs pendant toute la durée de vie des batteries, (soit de 3 à 4 ans maximum). Les directions sont notées par les agents en charge du suivi sur des feuilles de relevés, traitées, analysées, puis converties sur une cartographie par SIG ; Suivi réalisé sur les communes de Moltifau, et de Letia

3. le suivi sanitaire apparent des populations *in natura* (relevé de l'état sanitaire apparent des animaux par observation *in situ*) ;
4. la recapture visuelle des individus marqués de boucles auriculaires et de collier émetteur-d'identification (CMR) ;
5. le suivi par HOME RANGE (relevé de l'occupation du biotope) ;
6. Un IKA (indice kilométrique d'abondance). Celui-ci permettra d'obtenir un indice de reproduction et d'évaluer la densité de population. Les données sont traitées en concertation avec le CNERA cervidés/sangliers de l'ONCFS, particulièrement expérimenté dans ce type de protocole ;

7. *l'évaluation des dégâts sur certaines parcelles agricoles impactées par le cerf (commune de Serra et Prunelli di Fium'Orbu, Zonza et Quenza). Le suivi sanitaire des cheptels en enclos (Quenza, Casabianda et Ania) diagnostic d'une dizaine de pathologie.*



## Aires de répartition et enclos d'élevage Cerf de Corse 2015



### Légende

★ Endos cerf

Caccia-Ghjunsani 8703 Ha

Alta Rocca 14751 Ha

Venacais 4490 Ha

Deux sorru 14910 Ha

Fium'Orbu 10154 Ha

0 12 000 24 000 48 000 Mètres



Source : S.Mondoloni, PNRC

### Activités au sein des groupes de travail, commissions, réunions :

- réunion de cadrage du comité de pilotage et du comité scientifique du programme LIFE Cerf,

Elles ont lieu généralement en vision conférence (une fois par mois environs) pour le SM du PNRC. Les partenaires Sardes, Italiens et le SM du PNRC font le point sur l'état d'avancement du programme et du plan d'action, échanges sur différentes problématiques.

- Réunion du groupe de travail « grands ongulés » (GGO), présentation de l'état d'avancement du programme Cerf, concertation entre partenaires et membres du GGO.

Participation à la réunion du GGO réalisée sur le programme de conservation du Mouflon de Corse.

- Réunion groupe de travail SYLVATUB :

Participation à la réunion du groupe de travail Sylvatub de Haute-Corse.

A chaque découverte de cerf mort en enclos ou *in natura*, une autopsie et des prélèvements sont réalisés pour rechercher une éventuelle présence de tuberculose bovine. Toutes les analyses sont négatives à ce jour.

### **Lutte contre le braconnage :**

Depuis le début des opérations de réintroduction du cerf en Corse, plusieurs actes de braconnages ont été signalés. Tout comme nos voisins Sardes, la pratique du braconnage est intense en Corse.

Des actes avérés ont été signalés sur les communes de Quenza, Zonza, Prunelli et Serra-di-Fium'Orbu, Casanova et Moltifau. Lorsque l'animal est retrouvé et que le tir par arme à feu est constaté après expertise, le SM dépose plainte en gendarmerie au titre du préjudice écologique.

### **Autres partenariats :**

- Maintien de la coopération autour du suivi des virus de la fièvre catarrhale ovine (FCO) et de la maladie hémorragique épizootique (EHDV) sur nos populations captives ;

- le partenariat avec les sociétés de chasse reste actif sur la quasi-totalité des secteurs. Des fiches d'observation sont distribuées aux chasseurs qui relèvent différentes informations / données qu'ils nous restituent régulièrement ;

- La plate forme scientifique de recherche Stella mare et la Sitec, ont réalisé en collaboration avec le PNRC un nouveau collier GPS adapté au cerf, visant à :

- optimiser la durée de vie moyenne de la batterie (qui ne dépasse pas généralement les 18 mois),

- relever la température corporelle de l'animal,

- transmettre les données du collier et les recevoir sur smartphone grâce à une application spécifiquement élaborée ;

Ce collier sera testé sur un cerf capturé dans l'enclos de Casabianda courant mars 2016.

- Un partenariat officialisé avec l'ONCFS:

✓ traitement et interprétation de nos données issues du suivi par HOME RANGE par le CNERA Cervidés/Sanglier ;

- Maintenir la collaboration indispensable avec les partenaires locaux du groupe grands ongulés.

- Maintenir le partenariat avec Sophie Rossi, agents ONCFS à Gap et Sandrine Ferrandi (vétérinaire de Ghisonaccia) Marc Memmi, Jean Marc santini du LVD de Haute-Corse, Hannick Havet de la DDCSPP de Haute-Corse, Jean Alessandri de la DDCSPP de Corse-du-Sud et Dominique Gauthier directeur du LVD05 des Hautes-Alpes, concernant le suivi des virus de la fièvre catarrhale ovine (FCO) et autres virus ou pathologies sensibles.

- Le programme « u cervu di corsica » est également soutenu par le GAL Leader sud corse. Des actions de communication, de sensibilisation des scolaires et du grand public sont réalisés dans une démarche globale de diffusion de la connaissance et de valorisation des richesses naturelles de notre région. Un exposition rullup de 9 panneaux didactiques est réalisée et présenté en milieu scolaire et lors d'événements divers au grand public.

## Secteur Alta Rocca

5 protocoles de suivis sont réalisés sur le secteur de l'Alta Rocca :

- le recensement du brame (estimation de la population totale via le suivi du coefficient d'animaux par mâle bramant). En Alta Rocca, il a permis d'estimer la population de cerfs en septembre 2015 à environs 500 animaux,
- le suivi par observation *in situ* (relevé de l'état sanitaire apparent des animaux),
- le suivi par observation CAPTURE MARCAGE RECAPTURE visuelle (CMR des individus marqués de boucles auriculaires et de colliers émetteurs),
- le suivi par HOME RANGE (occupation du biotope),
- l'évaluation des dégâts sur certaines parcelles agricoles impactées par le cerf (commune de Quenza et de Zonza)

Le suivi est effectué sur l'ensemble de l'année. Une à 2 fois par semaine.

Ces informations, recueillies par les agents du syndicat mixte sont complétées par des observations de personnes externes, issues de réseaux d'informations locaux. Enfin, un comptage nocturne est prévu sur ce secteur : cartographie SIG des parcours afin de réaliser un IKA (indice kilométrique d'abondance). Celui-ci permettra d'obtenir un indice de reproduction et d'évaluer la densité de population. Les données sont traitées en concertation avec le CNERA cervidés/sangliers de l'ONCFS.

Dans le cadre du programme LIFE+ nature « *One deer two islands* » le SM du PNRC pourra financer courant 2016 des clôtures électriques pour les deux exploitants supportant des dégâts sur leurs parcelles agricoles.

Enclos Cerf de Quenza : L'effectif en fin d'année est de 7 animaux. Aucune naissance cette année et deux décès sont à déplorer : un mâle sudadulte après un combat et un autre individu d'une cause inconnue. Le suivi des animaux, l'apport d'un complément d'alimentation et l'entretien du parc sont assurés quotidiennement par le responsable de l'enclos.

Une communication grand public, partenaires et élus locaux : une conférence grand public est effectuée avec la nouvelle exposition Cerf réalisée dans le cadre du programme LIFE+ nature « *One deer two islands* », fin septembre 2015 à la mairie de Quenza, afin de présenter l'ensemble des actions prévues sur le secteur et l'état d'avancement du programme de conservation du Cerf de Corse.

Une soirée grand public « découverte du brame » est réalisée fin septembre 2015, regroupant une vingtaine de personnes sur la commune de Quenza.



### **Secteur Caccia-Ghjunsani**

Dans le cadre du programme LIFE+ nature « *One deer two islands* », un lâcher de 5 animaux de Sardaigne est réalisé sur la commune de Moltifau le 15 décembre 2015, à des fins de brassage génétique. 3 des 5 animaux sont équipés de colliers GPS afin d'acquérir des connaissances sur l'écologie de l'espèce et de suivre l'acclimatation des animaux.

6 protocoles de suivi sont réalisés sur ce secteur :

- le recensement du brame (estimation de la population permettant d'étudier le coefficient d'animaux par mâle bramant. Sur le secteur Caccia-Ghjunsanni, il a permis d'estimer la population de cerfs en septembre 2015 à environs 140 animaux.),
- le suivi par télémétrie VHF et GPS (suivi et relevés des positions issues des colliers émetteur, étude du domaine vital, du biotope occupé etc),
- le suivi par observation *in situ* + utilisation de piège photographique (relevé de l'état sanitaire apparent des animaux),
- le suivi par observation CAPTURE MARCAGE RECAPTURE visuelle (CMR des individus marqués de boucles auriculaires et de colliers émetteurs),
- le suivi par HOME RANGE (occupation du biotope),

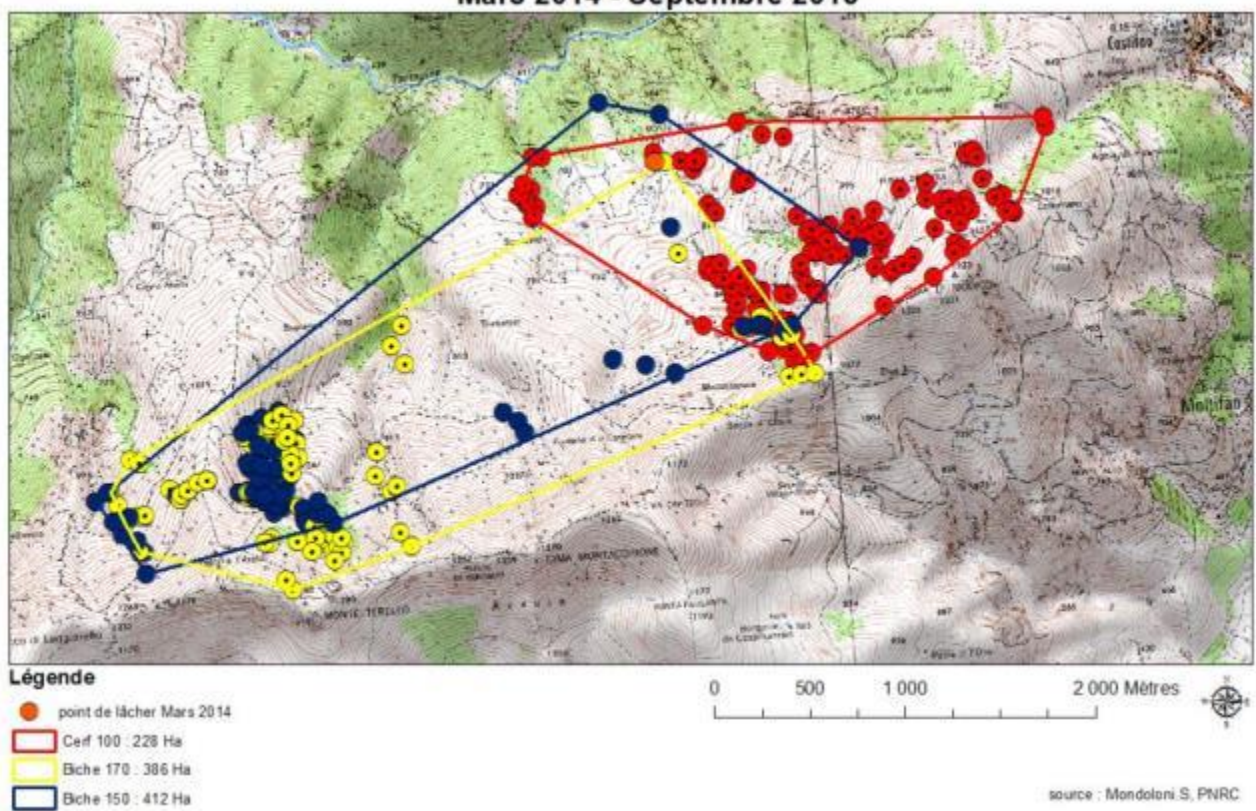


- Le CAPTURE MARCAGE RECAPTURE direct *in natura* (deux enclos sont aménagés dans le cadre du programme LIFE+ nature « One deer two islands » afin de capturer des individus vivants dans le milieu naturel, de les marquer et dans équiper certains de colliers émetteurs.

Une communication grand public, partenaires et élus locaux : Une conférence grand public est effectuée avec la nouvelle exposition Cerf réalisée dans le cadre du programme LIFE+ nature « One deer two islands », fin septembre 2015 à la mairie de Moltifau afin de présenter l'ensemble des actions prévues sur le secteur et l'état d'avancement du programme de conservation du Cerf de Corse.

Une soirée grand public « découverte du brame » est réalisée fin septembre 2015, regroupant une vingtaine de personnes.

### Domaines vitaux des 3 animaux équipés en colliers VHF Mars 2014 - Septembre 2015



## Secteur Centru di Corsica

4 protocoles de suivi sont réalisés sur ce secteur:

- le recensement du brame (estimation de la population permettant d'étudier le coefficient d'animaux par mâle bramant. Sur le secteur centru di Corsica, il a permis d'estimer la population de cerfs en septembre 2015 à environs 160 animaux.),
- le suivi par observation *in situ* + utilisation de piège photographique (relevé de l'état sanitaire apparent des animaux),
- le suivi par observation CAPTURE MARCAGE RECAPTURE visuelle (CMR des individus marqués de boucles auriculaires et de colliers émetteurs),
- le suivi par HOME RANGE (occupation du biotope).

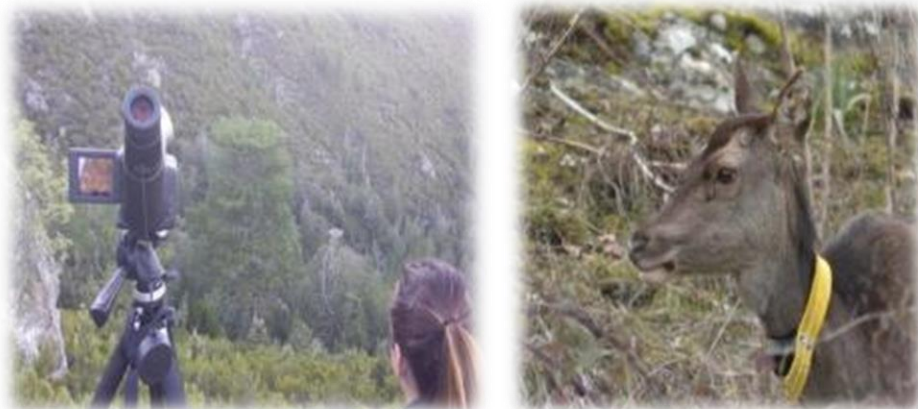
Courant 2016 le protocole de CAPTURE MARCAGE RECAPTURE direct *in natura* sera réalisé via l'aménagement d'un enclos dans le cadre du programme LIFE+ nature « One deer two islands » sur la commune de Casanova, afin d'essayer de capturer des individus vivants dans le milieu naturel, de les marquer et dans équiper certains de colliers émetteurs.

Deux opérations de renforcement de populations, à des fins de brassage génétique, sont prévues pour l'année 2016 dans le cadre du programme LIFE+ *One deer two islands*.

Une communication grand public, partenaires et élus locaux : une réunion publique s'est déroulée en Mars 2015 à la Casa pastureccia commune de Riventosa afin de présenter l'ensemble des actions prévues sur le secteur et d'obtenir le consentement nécessaire des élus, partenaires et personnes présentes.

Une conférence grand public est effectuée avec la nouvelle exposition Cerf réalisée dans le cadre du programme LIFE+ nature « One deer two islands », fin septembre 2015 à la mairie de San petru di Venacu afin de présenter l'ensemble des actions prévues sur le secteur et l'état d'avancement du programme de conservation du Cerf de Corse.

Une soirée grand public « découverte du brame » est réalisée fin septembre 2015, regroupant une vingtaine de personnes.







### **Secteur Fium Orbu**

5 protocoles de suivis sont réalisés sur ce secteur:

- le recensement du brame (estimation de la population totale via le suivi du coefficient d'animaux par mâle bramant). Dans le Fium'Orbu, il a permis d'estimer la population de cerfs en septembre 2015 à environs 260 animaux,
- le suivi par observation *in situ* (relevé de l'état sanitaire apparent des animaux),
- le suivi par HOME RANGE (occupation du biotope),

- Un IKA (indice kilométrique d'abondance). Celui-ci permettra d'obtenir un indice de reproduction et d'évaluer la densité de population. Les données sont traitées en concertation avec le CNERA cervidés/sangliers de l'ONCFS,
- l'évaluation des dégâts sur certaines parcelles agricoles impactées par le cerf (commune de Serra et Prunelli di Fium'Orbu). Dans le cadre du programme LIFE+ nature « *One deer two islands* » le SM du PNRC a pu financer pour un coût total de 38 000 euros plus de 7.5 kilomètres de clôtures électriques pour 4 exploitants agricoles supportant des dégâts causés par le cerf et certaines vaches en divagation sur leurs parcelles sur les communes de Serra et Prunelli di Fium'Orbu.

Le SM du PNRC est présent à l'ensemble des réunions de la commission dégâts faune sauvage (CDCFS de Haute-Corse) présidée par la DDTM 2B pour informer régulièrement les institutions concernées de l'évolution de la situation des dégâts en plaine orientale.

Ces informations, recueillies par les agents du syndicat mixte sont complétées par des observations de personnes externes, issues de réseaux d'informations locaux.

Enclos Cerf de Casabianda : L'effectif en fin d'année est de 64 animaux. 11 naissances ont eu lieu cette année.

Le suivi des animaux, l'apport d'un complément d'alimentation et l'entretien du parc sont assurés quotidiennement par le responsable de l'enclos.

Enclos Cerf d'Ania : L'effectif en fin d'année est de 45 animaux. 5 naissances ont eu lieu cette année.

Le suivi des animaux, l'apport d'un complément d'alimentation et l'entretien du parc sont assurés quotidiennement par le responsable de l'enclos.

### **Secteur Deux Sorru-Dui Sevi**

5 protocoles de suivi sont réalisés sur ce secteur:

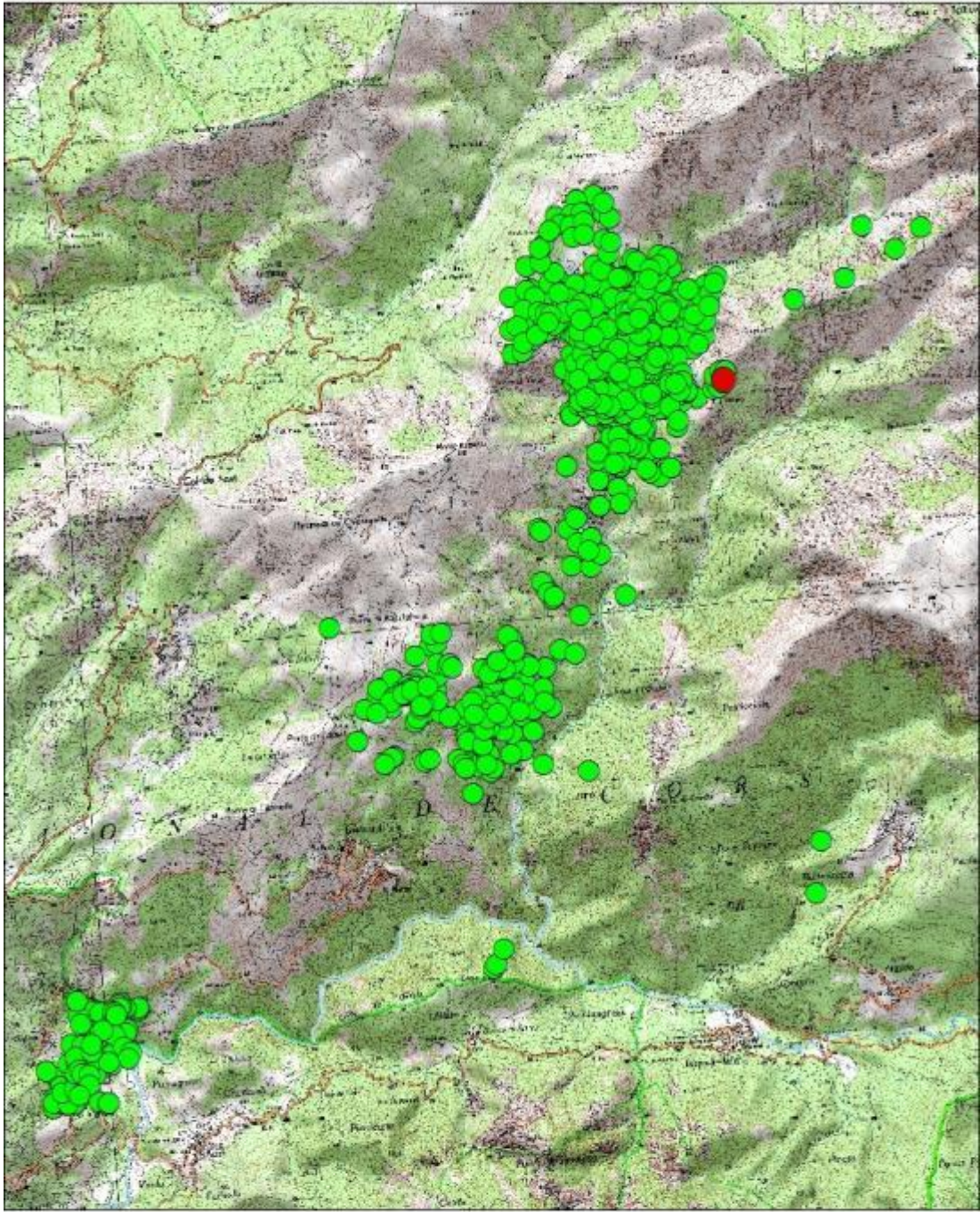
- le recensement du brame (estimation de la population permettant d'étudier le coefficient d'animaux par mâle bramant. Sur le secteur Deux Sorru-Dui Sevi, il a permis d'estimer la population de cerfs en septembre 2015 à environ 320 animaux.),
- le suivi par télémétrie VHF (suivi et relevés des positions issues des colliers émetteur, étude du domaine vital, du biotope occupé etc),
- le suivi par observation *in situ* + utilisation de piège photographique (relevé de l'état sanitaire apparent des animaux),
- le suivi par observation CAPTURE MARCAGE RECAPTURE visuelle (CMR des individus marqués de boucles auriculaires et de colliers émetteurs),
- le suivi par HOME RANGE (occupation du biotope).

Une conférence grand public est effectuée avec la nouvelle exposition Cerf réalisée dans le cadre du programme LIFE+ nature « *One deer two islands* », fin septembre 2015 à la mairie de Letia afin de présenter l'ensemble des actions prévues sur le secteur et l'état d'avancement du programme de conservation du Cerf de Corse.

Une soirée grand public « découverte du brame » est réalisée fin septembre 2015, regroupant une vingtaine de personnes.



# Localisations VHF des 10 animaux équipés\_Mars 2012\_Août 2015



**Légende**

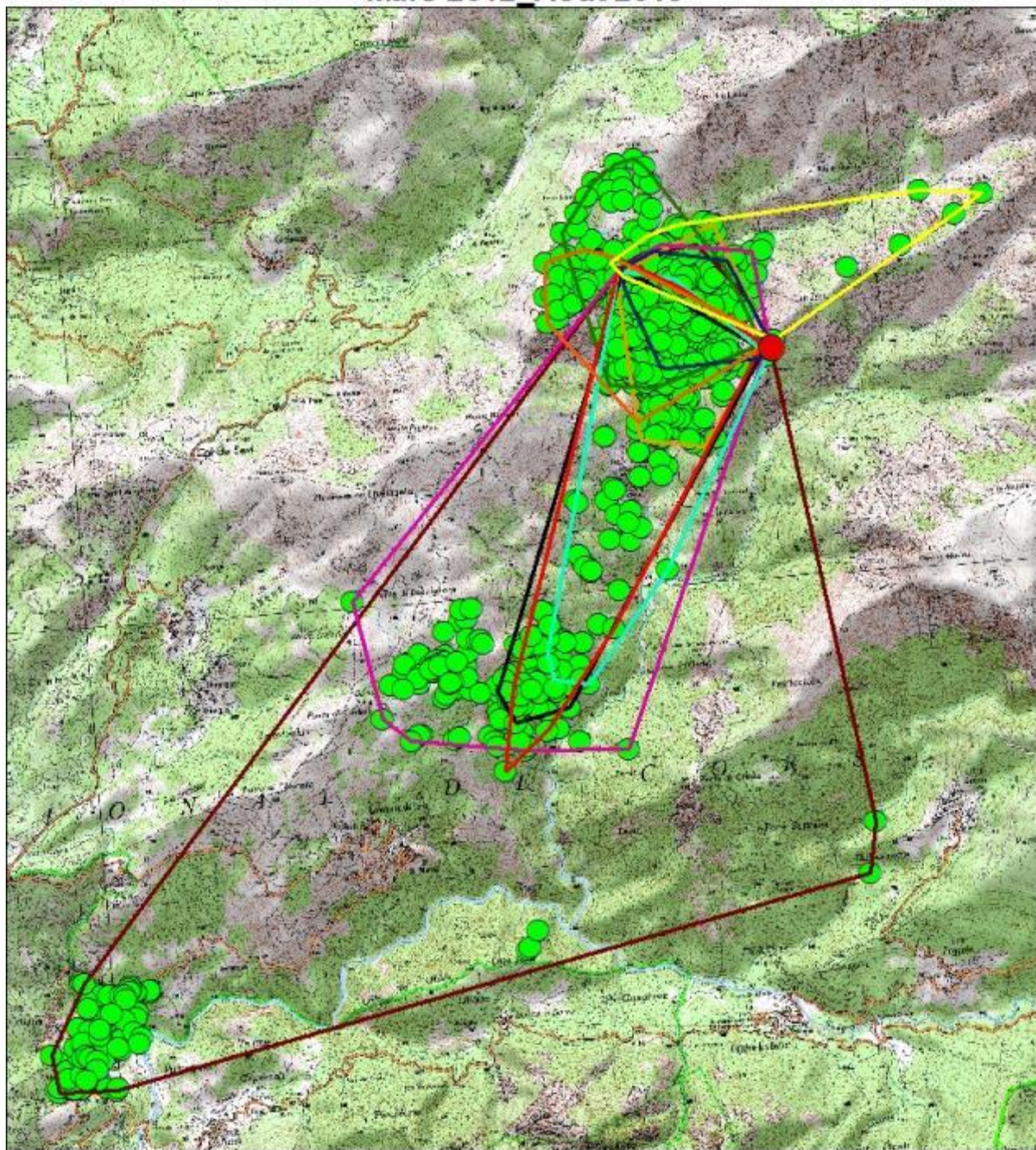
- Point de lâcher Mars 2012
- Localisations VHF des 10 animaux équipés\_Mars 2015\_Août 2015



Source: Mondoloni S, PNRC



## Domaines vitaux des 10 animaux équipés en colliers VHF Mars 2012\_Août 2015



### Légende

- Point de lâcher Mars 2012
- Cerf 660 : 101 ha
- Biche 720 : 383 ha
- Cerf 750 : 174 ha
- Cerf 670 : 418 ha
- Biche 700 : 187 ha
- Cerf 680 : 420 ha
- Biche 710 : 227 ha
- Biche 690 : 1043 ha
- Biche 730 : 232 ha
- Cerf 740 : 2873 ha

0 500 1 000 2 000 Mètres



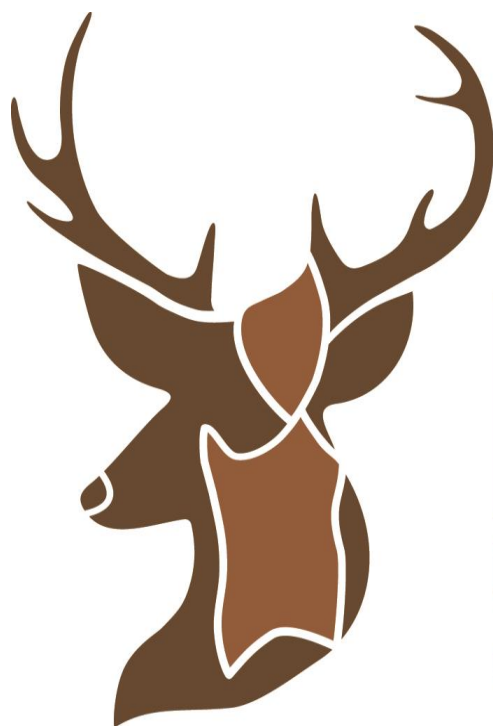
Source : Mondoloni.S, PNRC





## COOPERATION INTERNATIONALE

Programme Life+ nature, Corso-Sarde "One deer two islands"



life+  
Cervus elaphus  
corsicanus

Validé en septembre 2012, dans le cadre du programme de la commission européenne pour l'environnement « life + Nature et biodiversité », le projet life + *One deer two islands*, vise l'élaboration d'un plan commun de gestion Corso-Sarde, afin d'assurer la pérennité de l'espèce.

Ce projet associe le SM du PNRC pour 5.5 années (de septembre 2012 à février 2018), regroupant de nombreux partenaires Sardes, italiens et locaux.

Les partenaires :

La province de Medio Campidano (chef de file du projet), l'Ente Foreste della Sardegna (EFS), l'Istituto Superiore Protezione e Ricerca Ambientale (ISPRA), la province d'Ogliastra, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), l'Office de l'environnement de la Corse

(OEC) , l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), l'Office national des forêts (ONF), les laboratoires d'analyses 2A et 2B, la Fédération de Chasse de Corse-du sud, l'université de Corse.

Les objectifs du projet:

- Restaurer des populations viables dans les zones historiquement peuplées ;
- Etendre la zone de distribution existante et améliorer l'état de conservation ;
- Étude de l'utilisation de l'habitat du cerf dans un environnement forestier méditerranéen;
- Prévention et gestion des conflits cerfs - les activités anthropiques ;
- L'échange de bonnes pratiques pour la gestion durable du *Cervus elaphus corsicanus* ;
- Sensibilisation des citoyens et des visiteurs pour la protection de l'espèce.

### **Actions réalisées dans le cadre du projet en 2015 :**

- **construction d'infrastructures légères et enclos** : aménagement de 2 enclos de captures amovibles dans les plaines de Moltifau ;



- **lâché de cerfs de Sardaigne natura (renforcement de population, brassage génétique):**

Le Mardi 15 Décembre, 5 cerfs originaires de Sardaigne ont été réintroduits sur le site Natura 2000 de Tartagine, commune de Moltifau (lieu-dit Modicu).

visant donc à réintroduire le Cerf en milieu naturel afin de réaliser un croisement génétique avec la population déjà présente et d'étudier sa relation avec l'environnement grâce aux colliers émetteurs. Le cerf fut réintroduit sur ce secteur en 2007, c'est pour cela qu'un renforcement de population a pu être effectué afin d'assurer et de finaliser parfaitement la réintroduction du cerf dans ce secteur. L'opération a été réalisée en coopération, par une équipe composée de personnel du Parc Naturel Régional de Corse, de l'Ente Foreste della Sardegna, de l'ISPRA et d'étudiants de l'Università di Corsica. Une réunion publique d'information a eu lieu à la mairie de Moltifau le 1er Mars 2014 afin d'informer la population et de recueillir les avis des élus et des usagers. Les démarches liées aux autorisations nécessaires ainsi qu'aux conditions à respecter ont été effectuées auprès de la DDTM et de la DDCSPP de Haute-Corse.

Le relâché concerne un noyau d'animaux socialement équilibré en provenance de Costa Verde en Sardaigne.



La réussite de cette opération n'a été possible que grâce à l'excellente coopération entre différents acteurs de l'environnement de Corse et membre du groupe grands ongulés (DREAL, OEC, ONCFS, ONF, laboratoires départementaux...). Le Parc Naturel Régional de Corse souhaite remercier particulièrement toutes les institutions et partenaires locaux, Sardes et italiens qui ont permis de réaliser cette opération avec succès : DDTM de Haute-Corse, DDCSPP de Haute-Corse, L'ONCFS, les mairies de Castifau et de Moltifau, L'Ente Foreste della Sardegna, l'ISPRA, la société d'hélicoptère italienne Star work, l'Università di Corsica. Nous tenons à saluer également le fort engagement du personnel du Parc Naturel Régional de Corse et de L'Ente foreste della Sardegna, en effet une trentaine d'agents a été mobilisée de 6h à 16h. Bien évidemment cette opération ainsi que les études scientifiques qui seront menées *in situ* n'auraient pu être envisagées sans le soutien de l'Union Européenne par l'intermédiaire du programme LIFE actuel « *One deer two islands* ». La technique employée s'est révélée efficace en permettant de capturer 5 animaux et d'assurer leur transport sur un site éloigné. Le brasage génétique effectué par cette opération limitera tout risque de consanguinités sur le long terme. Les protocoles de suivis appliqués sur ce secteur au moyen de colliers VHF et GPS, permettront d'obtenir des données capitales sur la colonisation des sites de relâcher, sur la relation espèce-environnement et permettront de préciser d'avantage les préférendums d'habitats du Cerf afin de compléter l'outil d'évaluation déjà mis oeuvre lors de l'étude préalable.

- **mise a disposition de 7.5 km de clôture électrique** à 4 exploitants agricoles de la plaine orientale (commune de Serra et Prunelli di Fium'Orbu) pour un cout global de 38 000 euros, comme vu précédemment.

- **Suivi des populations de cerfs sur chaque secteur comme vu précédemment par l'intermédiaire de 8 protocoles divers sur l'ensemble de l'année 2015**

Les données sont recueillies, traitées, interprétées, cartographiées puis présentées précisément dans un rapport d'activité annuel. Ce rapport est diffusé à l'interne du SM du PNRC ainsi qu'à l'ensemble des partenaires locaux ,nationaux et internationaux.





## - Sensibilisation-éducation à l'environnement et actions de communications

Plusieurs interventions en milieu scolaire en Haute Corse et Corse du Sud sont réalisées par les animateurs du service éducation à l'environnement du SM du PNRC, grâce aux différents outils pédagogiques réalisés (brochure scolaire, poster, exposition de 8 panneaux didactiques, film).



Concernant le grand public, une réunion fut organisée à la Casa pastureccia de Riventosa, le 6 Mars 2015. La réunion avait pour but de présenter les différentes opérations qui seront réalisées sur le secteur du Venacais dans le cadre du programme Life « *One deer two islands* » et de recueillir les autorisations et avis des élus de la micro région.

De plus, notre exposition présentant le cerf Corso-Sarde et son programme de conservation (8 panneaux didactiques) est présentée au grand public durant les foires suivantes :

- fiera di a caccia e di a pesca in Ponte Novo le 26,27 et 28 juin 2015 ;
- fiere di l'alivu in Montemaggiore le 18 et 19 juillet 2015 ;
- fiera di filitosa du 31 juillet au 2 aout ;
- Festa di u legnu e di a furesta 8 et 9 aout ;
- Fiera di a Santa di u Niolu du 5 au 8 septembre ;
- Fiera di u Mele, Murzo le 26 septembre.



Au mois de septembre 2015, durant le brame, différentes soirées d'écoutes et de découvertes sont organisées sur chacun des secteur :

- Commune de Letia le 12 septembre ;
- Commune de Moltifau le 18 di septembre ;
- Commune de San petru di Venacu le 19 septembre ;
- Commune de Quenza le 20 septembre.

Avant ces soirées d'écoutes et de découvertes, l'exposition est de nouveau présentée.

Ces soirées prennent donc de plus en plus d'ampleur, concernant la participation, d'une année sur l'autre, ces quatre dernières années. C'est un bel événement, il est indispensable de le maintenir.

La participation va forcément s'accroître d'avantage au fil des ans. Ceci dit, cela prouve également qu'il y a encore beaucoup de travail à réaliser sur le terrain afin de sensibiliser les populations locales au Cerf.

#### EXPOSITION CERF



**POSTER LIFE**



**POSTER GAL**



**AUTOCOLLANT LIFE :**





## Dépliant exposition LIFE cerf :

### U CERVU RÉINTRODUZIONE EN CORSE



L'idée d'une réintroduction du cerf en Corse naît en 1975, d'une rencontre entre Jacques Leoni, responsable au Parc naturel régional de Corse (PNRC) et le professeur Massimo Novelli de l'Université de Cagliari.

Dans les années qui suivent, diverses réunions et échanges ont permis les principes et modalités de la coopération.

Les réflexions sur la réintroduction in situ du cerf ont été engagées avec différents partenaires se regroupant officiellement autour du groupe Grande angélique composé de : l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), la Direction régionale de l'aménagement de l'aménagement et du logement de Corse (DREAL), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), l'Office national des forêts (ONF), les DDTMHC CDE, l'Université di Corsica, les fédérations de chasse départementales, les laboratoires d'analyses départementales.

Le cerf fait partie de notre patrimoine naturel, culturel et historique !  
Contribuer à sa préservation est un devoir qui nous concerne tous !

**U cervu hè nostru, mantenallu ci tacca à tutti !**

### Life Nature *One deer two islands*

Initié en 1992, LIFE (Instrument Financier Européen pour l'Environnement), est l'un des fers de lance de la politique environnementale communautaire.

Le programme LIFE "One deer two islands" est un programme transfrontalier entre la Corse (PNRC), la Sardaigne (Ente foresta della Sardegna, région Sardes de Medio Campidano ex d'Ogliastra) et l'Italie (Istituto Superiore di Ricerca Ambientale).

En Corse un comité de pilotage regroupe le PNRC, l'ONCFS, la DREAL, l'ONF, les laboratoires départementaux, l'Université di Corsica et la Fédération de chasse de Corse-du-Sud.

**Les grandes actions du programme LIFE "One deer two islands"**

- Étude de faisabilité pour une réintroduction
- Étude génétique comparative Corso-Sarde
- Étude pour une érection du statut juridique du Cerf Corso-Sarde
- Suivi par pièges photographiques
- Distorsion acoustique (suivi par caméras thermiques, estimation de la densité)
- Suivi GPS et VHF
- Aménagement de cages pièges
- Aménagement de sentiers dédiés à la découverte du Cerf Corso-Sarde
- Fais de "discussions" (réunions) en villages dispersés sur parcelles agricoles
- Sensibilisation grand public et culture par outils de médiation pédagogique.

### Conservation du cerf Corso-Sarde Cervus elaphus corsicanus

## U CERVU ISULANU

### Life Nature *One deer two islands*






## BROCHURE SCOLAIRE LIFE Cerf :



### Conservation du Cerf Corso-Sarde Cervus elaphus corsicanus

## en SARDAIGNE et en CORSE

*Life Nature*

# One deer Two islands





- **Communication grand public**

Présentation du programme cerf et des ses actions à travers de différents articles de presse :



En septembre 2014 nous avons reçu un photographe journaliste du magazine GEO qui est venu réaliser un reportage sur notre programme. Il a suivi notre équipe lors du recensement du brame, du suivi par radiotracking VHF et du travail effectué à l'enclos de Quenza.

Pouvoir bénéficier d'une telle couverture par l'intermédiaire de ce magazine, particulièrement connu et lu à plusieurs milliers d'exemplaire, est une réelle chance pour la présentation et la diffusion de notre programme de conservation. Ce GEO est paru en aout 2015.



### Réalisation de 3 sentiers didactiques dédiés au Cerf Corso-Sarde :

- Identification des parcours des 3 sentiers (communes de Castifau-Moltifau, San petru di Venacu et Quenza), en concertation avec les élus locaux et lors des COPIL des différents DOCOB ;
- Les textes et illustrations des panneaux ont été conçus lors des réunions du groupe de travail à l'interne au SM du PNRC, avant de les transmettre au prestataire.



Sentier Castifau-Moltifau



Sentier San petru di Venacu :



Sentier Quenza :



## **B. Programme de gestion des populations de mouflons de Corse**

L'organisme coordonateur de ce programme pour la conservation de l'espèce dans son milieu naturel est l'ONCFS. Le Syndicat Mixte accompagne ce dernier à travers la mise à disposition d'agents pour la réalisation d'actions figurant dans le programme régional (capture-marquage-recapture sur la commune d'Asco), et sa participation aux rencontres du Groupe Grands Ongulés. En ce qui le concerne directement, le Syndicat Mixte assure la gestion de l'enclos d'élevage de Quenza

### **Enclos de Quenza :**

La responsable de l'enclos veille à l'application du programme de mesures élaboré avec les partenaires et vérifie que les dispositifs et aménagements mis en place demeurent en bon état (alimentation adaptée – installation de pièges - épandage de répulsif anti-prédateurs - contrôle régulier de la clôture...).L'objectif est d'éviter que les problèmes qui ont empêché d'atteindre les résultats escomptés au niveau de l'élevage ne se reproduisent

C'est ainsi que cette année, suite à un fort épisode orageux, des dommages importants ont été constatés avec un risque de fuite des animaux ou d'intrusion des prédateurs. Une équipe a été rapidement mobilisée pour réaliser les travaux en urgence. Par la suite, la responsable de l'enclos a également fait procéder en régie à l'ouverture de l'espace (démaquisage) afin de favoriser le développement de lieux de pâturage et permettre aux animaux d'accéder à toutes les zones.



Enclos de Quenza

A l'issue de la période de reproduction, 9 naissances ont été enregistrées. Avec la perte de 3 agneaux, l'effectif fin 2015 était de 31 animaux.

Compte tenu de l'évolution de la population ces dernières années, et afin d'assurer durant encore plusieurs années la reproduction dans de bonnes conditions et la constitution d'une population adaptée aux prévisions de repeuplement, un dossier a été déposé auprès du Département de la Corse du Sud en vue d'obtenir des financements pour élargir l'espace consacré au mouflon par la pose de nouvelles clôtures.

Des agents du service Patrimoine et de l'équipe « cerfs » ont suivi une formation sur le mouflon dans le Caroux (juin).

### **2.1.2 LA BIODIVERSITE HALIEUTIQUE : LE PROGRAMME DE CONSERVATION DE LA TRUITE MACROSTIGMA**

La convention liant le SM à la Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux aquatiques a été renouvelée pour la période 2015-2017. Cette convention décline les modalités d'intervention des agents du SM pour la réalisation des actions menées par la Fédération de la Pêche et l'ONEMA pour la conservation de l'espèce (volet technique et volet Education à l'Environnement). Les principales missions englobent la participation du personnel à la surveillance des sites stratégiques, aux pêches d'inventaire, aux recherches de populations ainsi qu'aux interventions en milieu scolaire et auprès du grand public.

En 2015, les agents du service Patrimoine ont été présents pour la mise en œuvre des différentes actions figurant dans la convention lors de sorties terrain sur les communes de Peri, de Vero, de Bocognano, de Bastelica, de Vivario, de Corte, de Casamaccioli. Ils ont assisté aux rencontres regroupant l'ensemble des partenaires (Fédération de la Pêche, Etat, Gendarmerie, ONF,

ONCFS, OEC...) pour définir le planning annuel commun et présenter le compte rendu d'activité de l'année écoulée (terrain et animation).

### **2.1.3 LA PROTECTION ET LA GESTION DE L' AVIFAUNE INSULAIRE**

Une synthèse sur la situation de certaines espèces est dressée au préalable afin de garder une vue globale de leur statut et de la stratégie de conservation développée.

Un point des actions et des résultats est ensuite déclinée par micro-régions.

## **SYNTHESE**

### **A. suivi de la population de Gypaète barbu**

Le PNRC coordonne le programme de conservation du gypaète barbu. A ce titre il est l'opérateur technique pour le massif Corse dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national d'actions en

faveur du gypaète barbu (PNA gypaète, 2010-2020) et assure l'animation des différents DOCOB des ZPS concernées par l'espèce.

La situation du gypaète barbu reste très critique en 2015, avec seulement 5 couples, 1 couple en formation et 1 adulte territorial seul. Les deux gypaètes ayant pris leur envol en 2013 (à Bonifatu) et en 2014 (à Popolasca) sont toujours en Corse. L'effectif de la population est estimé à 15-18 individus. Au-delà de la mise en application des mesures réalisées annuellement, 2015 a été marquée par l'évaluation à mi-parcours du PNA, étape importante afin d'adapter le programme d'actions au contexte actuel pour les cinq prochaines années.

2015 aura été une année charnière pour la mise en œuvre des deux nouvelles actions fortes pour la sauvegarde de l'espèce, validées en 2014 par les experts nationaux et internationaux:

1) le renforcement de la population : Rédaction du projet par le SM du PNRC (en étroite collaboration avec la VCF) et présentation au CSRPN (avis favorable). Les premières phases en vue du relâcher au printemps 2016 ont été entreprises-sélection de sites de lâcher, aménagement d'une cavité artificielle – élaboration du dossier de demande de financement...

2) la conservation ex-situ du patrimoine génétique (avis favorable du CNPN) : - acquisition du matériel (incubateur...) suivi sur le terrain pour détecter la ponte des deux couples concernés. Compte tenu de l'absence de résultat, aucun prélèvement d'œuf n'a pu être effectué en 2015.

La surveillance a repris durant la période d'accouplement fin 2015 en vue d'une nouvelle tentative en 2016.

Afin de renforcer les partenariats internationaux et l'implication du SM du PNRC, ce dernier a organisé et accueilli en novembre 2015 (à Corte) le meeting annuel de la VCF (1<sup>ère</sup> fois en dehors des Alpes) et le 1<sup>er</sup> workshop du projet LIFE Euro SAP (European Species Action Plan) dédiés au gypaète. Les agents en charge du suivi du programme Gypaète Barbu ont participé aux réunions suivantes :

- Présentation du projet de renforcement au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Corse (novembre )

- Comité de pilotage des sites N 2000 en ZPS (Riventosa - juillet)

- Symposium sur le saturnisme réunion(Annecy – septembre )

- Echanges avec la LPO Grands-Causse et formation lors d'une opération de relâcher (Millaut – mai) Meeting VCF (Corte)

Il est à noter que les actions en faveur du gypaète barbu sont financées, dans le cadre du programme global d'animation des documents d'objectifs des ZPS et du PNA, par l'Europe et par l'Etat et au niveau régional par l'OEC.

### **B. suivi de la population d' Aigle royal**

Le PNRC coordonne le suivi de la population d'aigle royal sur l'île. Un accroissement de la population a été constaté ces dernières années, notamment aux moyennes et basses altitudes. Il y a actuellement environ 60 couples. Des interactions avec des activités humaines pourraient se développer et sont donc à suivre. En 2015, la DREAL a validé la nécessité de rédiger un Plan régional d'actions (PRA) en faveur de cette espèce en Corse. La rédaction de ce PRA, d'une durée de 10 années, a été confiée au chargé de mission avifaune du SM du PNRC. Ce nouveau document cadre devra présenter un bilan des connaissances (répartition, effectif, reproduction...), faire un point sur les facteurs limitants et les menaces, et proposer des actions (suivi, mesures conservatoires, sensibilisation/communication...) à mettre en œuvre pour garantir le maintien du bon statut de conservation de cette espèce en Corse.

### **C. suivi de la population d' Autour des palombes**

Le PNRC coordonne le suivi de la population d'autour des palombes, forme endémique cyrno-sarde, sur l'île. La situation est très contrastée et fragile avec une niche écologique plus large que suspectée auparavant mais aussi la disparition de couples. Des mesures de conservation et de prise en compte dans la gestion forestière restent nécessaires. Dans la continuité du Plan national d'actions terminé

en 2008, la DREAL a validé la nécessité de rédiger un Plan régional d'actions (PRA) en faveur de l'autour des palombes en Corse. La rédaction de ce PRA, d'une durée de 10 années, a été confiée au chargé de mission avifaune du SM du PNRC. Ce nouveau document cadre devra présenter un bilan des connaissances (répartition, effectif, reproduction...), faire un point sur les facteurs limitants et les menaces, et proposer des actions (suivi, mesures conservatoires, sensibilisation/communication...) à mettre en œuvre pour garantir un bon statut de conservation de cette espèce en Corse.

#### **D. suivi de la population de sittelle corse**

La quasi totalité de l'aire de répartition de cette espèce endémique particulièrement menacée est située sur le territoire du PNRC. Le principal enjeu pour cette espèce est de concilier sylviculture et conservation. Le SM du PNRC a participé à l'élaboration du 2<sup>ème</sup> Plan national d'actions en faveur de la sittelle corse, document rédigé par l'ONF. Ce PNA a été présenté au CSRPN (avis favorable). L'avis du CNPN est attendu début 2016. Ce document cadre devrait donc être validé et mis en œuvre dès 2016.

#### **E. suivi de la population de niverolle alpine**

C'est un passereau méconnu qui pourrait disparaître de l'île et qui se trouve en Corse en limite sud de son aire de répartition. On la trouve uniquement en altitude (supérieure à 2 000 m) en période de reproduction et préférentiellement à proximité de névés. La Corse est la seule île méditerranéenne abritant une petite population (quelques couples) qui risque de s'éteindre dans le contexte du réchauffement climatique.

Recueil de données antérieures à 2015 afin d'établir un bilan des connaissances.

#### **F. Centre de soins des rapaces de Corte**

Après de longues années passées à se consacrer aux rapaces séjournant au centre de soins, la responsable de la structure a fait valoir ses droits à la retraite. Un saisonnier a pris le relais dès le mois de juin pour assurer l'accueil des oiseaux et leur prodiguer les soins nécessaires, jusqu'au recrutement d'un remplaçant au mois de septembre.

L'activité s'est maintenue durant cette année avec de nombreux appels de la part de particuliers et conforte la nécessité de maintenir cette structure. Ainsi, ce sont quatre-vingt six entrées qui ont été comptabilisées cette année, avec un pic d'activité au mois de juillet. Les espèces les plus fréquemment rencontrées demeurent les hiboux petit-duc, les faucons crécerelles, les buses et les milans royaux. On a pu noter l'arrivée d'un aigle royal et d'un balbuzard pêcheur, ce qui est plutôt rare. Malheureusement leur état fortement dégradé n'a pas permis de les sauver. Quarante huit oiseaux sont décédés durant leur séjour à la volière et parmi les rescapés trente-cinq ont pu être relâchés avant la fin de l'année.

### **ACTIONS PAR MICRO- REGIONS**

#### **➤ Alta Rocca**

##### **Gypaète barbu**

Contrôle d'occupation du territoire : inoccupé.

Augmentation des ressources alimentaires : un site de nourrissage continue d'être approvisionné afin de favoriser la survie des gypaètes non territoriaux et favoriser l'installation de nouveaux gypaètes sur ce massif.

Mise en œuvre du PNA gypaète et du DOCOB de la ZPS "Aiguilles de Bavella".



➤ **Caccia - giunssani**

**Gypaète barbu**

- Contrôle d'occupation de territoires: Ascu et Tartagine-Melaja sont occupés par des couples d'adulte
- Suivi des deux couples en période de reproduction : il n'y a pas eu de ponte sur ces deux territoires, donc pas de jeune à l'envol.
- Augmentation des ressources alimentaires : deux sites de nourrissage ont été approvisionnés (Ascu et Tartagine-Melaja).

Mise en œuvre du PNA gypaète et du DOCOB de la ZPS «Haute Vallée d'Asco, forêt de Tartagine et aiguilles de Popolasca »

**Aigle royal**

- Contrôle d'occupation de territoires: Ascu I, Ascu II, Tartagine et Vallica sont occupés par des couples d'adultes.
- Suivi des quatre couples en période de reproduction : trois jeunes à l'envol (Ascu I, Tartagine-Melaja et Vallica).

Mise en œuvre du DOCOB de la ZPS «Haute Vallée d'Asco, forêt de Tartagine et aiguilles de Popolasca »

**Autour des Palombes**

- Contrôle d'occupation de six territoires: Moltifao et Castifao-Piana sont occupés par un couple. Aucun contact à Calanello, Olmi Capella, Tartagine et Vettrice.
- Suivi couples en période de reproduction : 3 jeunes à l'envol (Moltifao).

Mise en œuvre des DOCOB de la ZPS "Chênaies et pinèdes de Corse".

➤ **Centru di Corsica**

**Gypaète barbu**

- Contrôle d'occupation de deux territoires: Verghello est inoccupé. Restonica est occupé par un couple en formation.
- Suivi en période de reproduction : l'individu étant seul, il n'y pas eu de reproduction.
- Augmentation des ressources alimentaires : deux sites de nourrissage ont été approvisionnés (Verghellu et Restonica).

Mise en œuvre du PNA gypaète et des DOCOB des ZPS " Vallée de la Restonica" et " Haute vallée du Verghello".

**Aigle royal**

- Contrôle d'occupation de quatre territoires : Restonica, Verghello, Tavignano et Santa Lucia di Mercurio sont occupés par un couple d'adulte.
- Suivi des quatre couples en période de reproduction : un jeune à l'envol (Tavignano).

Mise en œuvre des DOCOB des ZPS " Vallée de la Restonica" et " Haute vallée du Verghello".

**Autour des Palombes**

- Contrôle d'occupation de deux territoires : Vizzavona et Vivario.
- Suivi des deux couples en période de reproduction : 4 jeunes à l'envol (Vizzavona et Vivario).

**Milan royal**

Recensement des milans royaux hivernants au dortoir.

➤ **Dui Sevi**

**Gypaète barbu**

- Recherche de territoire/couple: aucun territoire/couple trouvé.

- Augmentation des ressources alimentaires : un site de nourrissage a été approvisionné (Evisa).  
Mise en œuvre du PNA gypaète.

➤ **Falasorma-Marsulinu.**

**Gypaète barbu**

- Contrôle d'occupation de territoires: Bonifatu et Fangu sont occupés par des couples d'adulte.  
- Suivi des deux couples en période de reproduction : à Bonifatu, il y a eu une ponte mais pas de jeune à l'envol. Au Fangu, il n'y a pas eu de ponte donc pas de jeune à l'envol.  
- Augmentation des ressources alimentaires : un site de nourrissage a été approvisionné (Bonifatu)  
Mise en œuvre du PNA gypaète et des DOCOB des ZPS « Cirque de Bonifatu » et "Haute vallée du Fangu".

**Aigle royal**

- Contrôle d'occupation d'un territoire: Bonifatu est occupé par un couple d'adulte.  
- Suivi du couple en période de reproduction : un jeune à l'envol (Bonifatu).

**Autour des palombes**

- Contrôle d'occupation deux territoires: aucun contact à Bonifatu et à Fangu-Omita.  
- Suivi en période de reproduction : aucun contact à Bonifatu et à Fangu-Omita.

➤ **Cruzinu- Dui Sorru**

**Gypaète barbu**

- Contrôle d'occupation de territoires : Guagnu est inoccupé.  
- Augmentation des ressources alimentaires : Approvisionnement d'un site de nourrissage pour les gypaètes de passage (Guagnu).  
Mise en œuvre du PNA gypaète et du DOCOB de la ZPS "Haute vallée du Fiume Grosso".

**Aigle royal**

- Contrôle d'occupation de territoires: Guagnu est occupé par un couple d'adulte.  
- Suivi du couple en période de reproduction : pas de jeune à l'envol (Guagnu).  
- Mise en œuvre du DOCOB de la ZPS "Haute vallée du Fiume Grosso".

➤ **Niolu**

**Gypaète barbu**

- Contrôle d'occupation de deux territoires: la Scala di Santa Regina est inoccupée. Popolasca abrite un couple d'adulte.  
- Suivi du couple en période de reproduction : à Popolasca (commune de Castiglione), il y a eu ponte, naissance mais pas de jeune à l'envol.  
- Augmentation des ressources alimentaires : deux sites de nourrissage ont été approvisionnés en fonction des conditions d'enneigement (Arinella - Scala).  
Mise en œuvre du PNA gypaète et des DOCOB des ZPS «Haute Vallée d'Asco, forêt de Tartagine et aiguilles de Popolasca », "Scala di a Santa Regina".

**Aigle royal**

- Contrôle d'occupation de trois territoires: Calasima, Scala di a Santa Regina et Castirla sont occupés par des couples d'adulte.  
- Suivi des trois couples en période de reproduction : deux jeunes à l'envol (Calasima et Scala di a Santa Regina).  
Mise en œuvre du DOCOB de la ZPS "Scala di a Santa Regina".

**Autour des Palombes**

- Contrôle d'occupation de territoires: Melu est occupé par un couple. Aucun contact à Casamaccioli.
  - Suivi des deux sites en période de reproduction : 3 jeunes à l'envol (Melu).
- Mise en œuvre du DOCOB de la ZPS "Chênaies et pinèdes de Corse".

### **Sittelle corse**

Recensement de couples de sittelle corse en forêt territoriale de Valdu Niellu afin d'évaluer à terme l'impact de la gestion forestière.

### ➤ **Taravu Bastelica**

#### **Aigle royal**

- Contrôle d'occupation deux territoires: Ocana est occupé par un couple.
- Suivi des deux couples en période de reproduction : 1 jeune à l'envol (Ocana).

## **2.2 LA GESTION DES ESPACES NATURELS**

### **2.2.1 LA GESTION DES LACS DE MONTAGNE**

La saison estivale demeure une période cruciale pour ces sites particulièrement sensibles et qui doivent supporter une pression importante qu'il importe de canaliser pour parer aux comportements inadaptés (campings, feux, dégradations...).

Comme chaque année, la surveillance de plusieurs lacs d'altitude a été réalisée, de manière permanente de juillet à septembre sur les lacs de Ninu, Melu et à la journée sur les autres lacs les plus fréquentés ( Bastani, Gorja ; Capitellu.....).

Sur les lacs gardés en permanence des comptages des personnes présentes et des animaux ont également été réalisés et les données ont été consignées dans les carnets journaliers.

### ➤ **Cruzinu- Dui Sorru**

#### **Lac de Creno**

La surveillance a été assurée durant tout l'été grâce à la présence d'un éco-garde et des agents du service patrimoine. Ils se sont consacrés à maintenir la propreté du site, ont guidé les visiteurs dans leur parcours en les sensibilisant à la fragilité de cet espace et au respect des zones mises en défens et ont prodigué des conseils. Par ailleurs, ils ont démarré les travaux de dégagement des nombreux pins qui envahissent les îlots et le pourtour du lac de manière anarchique et dont le développement non contrôlé risque d'être fortement préjudiciable au bon état écologique des lieux.



Lac de Creno

Une vérification de la présence des stations de Drosera a été effectuée vers la fin de la saison. Suite à l'attribution du marché pour la mise en œuvre du volet communication, un travail a été mené avec les services de la DREAL pour l'élaboration des panneaux et des dépliants, et des échanges réguliers ont été établis avec le prestataire retenu.

Les actions réalisées sont la déclinaison des mesures inscrites dans le DOCOB Natura 2000 «Lac de Creno».

L'animation du site a été financée à hauteur de 80% par l'Etat.

Les agents ont par ailleurs collaboré à la réalisation d'une étude sur les insectes menée par l'OEC et le Muséum d'Histoire Naturelle en prenant en charge chaque semaine la maintenance du dispositif de recueil des données.

#### ➤ **Centru Corsica**

##### **Lac du Melu.**

Deux agents se sont relayés durant toute la saison estivale afin d'assurer la surveillance sur le site, informer et conseiller les randonneurs, et déclencher les opérations de secours lorsque cela était nécessaire. L'entretien et des améliorations au niveau de cet espace ont également été pris en charge par ces agents

##### **Lac de Ninu.**

Un saisonnier a assuré la surveillance du site durant les mois de juillet et août. Il a été régulièrement remplacé par les agents du service Patrimoine pour sensibiliser et informer les randonneurs et nettoyer le site et les accès.

## **2.2.2 LA GESTION ET L' ANIMATION DES SITES NATURA 2000**

### **A. Site NATURA 2000 « Rivière et Vallée du Fango »**

La coordination et le suivi de la mise en œuvre des fiches actions du DOCOB engagée dans le cadre de la convention 2012-2015 s'est achevée en décembre. Il n'a pas été possible d'organiser un COPIL avant la fin de l'année 2015 pour présenter la synthèse des réalisations et faire le point sur le déroulement du programme de mesures. La réunion s'est tenue début 2016 suite à une réunion préparatoire par le bureau restreint au mois de novembre 2015,

L'exposé de l'animatrice a permis à l'ensemble des participants d'avoir une vision précise des projets portés par les différents acteurs sur le site N 2000 et d'être informés des éventuels blocages entravant leur mise en œuvre. Au-delà de son travail de coordination au niveau scientifique et technique, elle a mis en avant les actions sur lesquelles elle était plus particulièrement et directement impliquée :

Les espèces invasives : Deux espèces font l'objet d'une attention particulière à travers la mise en œuvre du programme de mesures.

La griffe de sorcière pour laquelle un contrat a été signé avec le propriétaire d'un terrain privé sur lequel elle se développait et qui a permis de faire procéder à son arrachage. Un contrôle régulier a été assuré en lien avec l'animatrice et le CBNC sur ce terrain ainsi que sur les zones traitées précédemment (territoire communal).

L'écrevisse de Louisiane dont l'évolution de la population constitue un des volets prioritaires du programme d'actions.

L'animatrice a coordonné et participé avec l'éco-garde du secteur et un agent de la commune de Galéria à la poursuite de l'étude sur cette espèce, du mois de mai au mois de juillet (pose de nasses pour les captures - marquages -recaptures). L'objectif est notamment d'avancer sur la connaissance de cette espèce (dynamique de la population, déplacements...) et sur l'impact que sa présence peut avoir sur le fonctionnement de l'écosystème.

Evaluation des incidences : L'animatrice a accompagné le maître d'œuvre en charge du projet de recyclerie à Galéria en lui communiquant toutes les éléments indispensables à la prise en compte des habitats et des espèces dans l'élaboration de son dossier.

Volet communication : Comme le prévoyait le plan de communication arrêté en 2014, la deuxième lettre d'information du site Natura 2000 a été rédigée et diffusée en septembre. Les articles ont porté sur les sujets suivants : rappel des dispositifs N.2000 et évaluation des incidences, les chiroptères dans la vallée du Fangu, les prairies sensibles et l'Armeria de Soleirol.

Sentier d'interprétation de la forêt à Piriù : La coordination de l'étude technique a été assurée par l'animatrice à travers de nombreux contacts auprès des partenaires (ONF, CTC, scientifiques, CAUE de Haute Corse.. ) afin d'accompagner le prestataire chargé de la réalisation de l'étude. Le document remis par le dernier a été présenté et examiné en COPIL restreint. Il a été validé après modifications. La maîtrise d'ouvrage du projet a été confiée au SIVOM « Ambiente di u Fangu » qui a engagé les démarches auprès des financeurs en vue d'obtenir les crédits pour l'ouverture et l'aménagement du circuit.

Recrutement d'un éco-garde : L'animatrice était chargée de ce dossier aussi bien pour le recrutement de l'agent que pour le suivi de son travail de surveillance et d'entretien du site, d'information et de sensibilisation des visiteurs pendant toute la durée du contrat (mai à septembre) et lors de ses interventions dans le cadre de l'étude sur l'écrevisse de Louisiane.

Un rapport sur son activité, les problèmes rencontrés avec des propositions pour modifier ou améliorer le fonctionnement du poste a été rédigé par l'éco-garde à la fin de la saison

Un compte-rendu détaillé a été rédigé par la chargée de mission DOCOB et transmis aux membres du COPIL.

Le financement de l'animation du **DOCOB** est apporté à hauteur de 80% par l'Etat/DDTM de Haute Corse.

### 2.2.3 LES MILIEUX AQUATIQUES

Dans le cadre d'une politique d'aménagement durable et de gestion maîtrisée des sites sur le territoire du parc régional, la chargée de mission eau et milieux aquatiques, recrutée en juin 2015, a pour principales missions de poursuivre les démarches engagées dans le domaine de l'eau, à savoir :

- La mise en œuvre et le suivi de la démarche de Contrat de Rivière sur le Fangu.
- La mise en place et le suivi d'un programme de gestion des rivières sauvages de Corse.

#### A. Mise en place et suivi de la démarche Contrat de rivière du Fangu

Approuvé en Comité de bassin de Corse, le 10 décembre 2012, le contrat de rivière s'articule autour de quatre objectifs :

- le partage de la ressource entre les différents usages (baignade, alimentation en eau potable et milieux) ;
- l'amélioration de la qualité de l'eau dans la zone intermédiaire permettant la satisfaction des différents usages et préservant les potentialités biologiques ;
- la préservation de la biodiversité ;
- la prise en compte du risque inondation dans la zone intermédiaire.

Les actions qui en découlent concernent différents domaines : les travaux de lutte contre la pollution, la gestion et protection des cours d'eaux et des différents milieux aquatiques, la gestion des risques liés aux crues, la gestion de la ressource (qualitative et quantitative), l'animation, sensibilisation et communication.

La chargée de mission, s'est investie dans la réalisation des missions suivantes :

- l'animation et le secrétariat technique et administratif du comité de rivière
- l'organisation des réunions

Prévue pour la fin décembre, la réunion du comité de rivière du Fangu s'est tenue en janvier 2016 à la casa marina à Galeria et a été l'occasion de dresser l'état d'avancement de chaque actions du contrat de rivière et d'établir les perspectives pour la suite. Les échanges ont eu lieu au fur et à mesure de la présentation et ont permis d'apporter des précisions sur différents points (Projection du tableau de bord du programme d'actions avec bilan annuel technique et financier et programmation de l'année N+1 - récapitulatif des interventions de l'animatrice depuis son recrutement en juin 2015 auprès des partenaires et des différents maîtres d'ouvrages : commune de Galeria, Commune de Manso, FFCPPAMA...).

Par la suite, un compte rendu a été transmis aux membres du comité de rivière du Fangu.

Une réunion publique a été organisée à la mairie de Manso au mois de septembre afin d'informer la population de l'avancement de la démarche du contrat de rivière du Fangu. Un rappel des enjeux et problématiques du bassin versant du Fangu ainsi que les objectifs du contrat de rivière a alors été fait

La chargée de mission a également assuré la coordination et le suivi des actions du contrat, sous maîtrise d'ouvrage externe et sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du PnrC. La mise en œuvre des opérations a été en grande partie bloquée par les difficultés rencontrées par les maîtres d'ouvrages à obtenir les financements ou à co-financer les projets (réduction des entrées d'eau

claires parasites sur le réseau d'assainissement collectif de Galéria et mise en conformité de la station d'épuration de Galéria - Mise en place d'un système de collecte et de traitement des eaux usées du hameau de Montestremu – installation de sanitaires à proximité des zones de baignade fréquentées en période estivale).

Toutes les autres actions inscrites dans le contrat de rivière ont fait l'objet, à travers le suivi annuel, d'échanges avec les partenaires chargés de leur réalisation afin d'établir un état des lieux et en faire la restitution lors de la réunion annuelle du comité de rivière (Création de réserves temporaires de pêche - Etudes génétiques des populations de truites du Fangu- Elaboration des plans communaux de sauvegarde des communes de Manso et Galeria -Recherche de ressources de substitution à la prise en rivière de Cavichja pour l'AEP de Manso et Mobilisation et raccordement des forages de la commune de Manso- Déplacement et remplacement de compteurs particuliers sur Galéria.et Manso - Etude des potentialités d'exploitation du puits du Fangu pour l'alimentation de Galéria et actualisation de la DUP).

En ce qui concerne les dossiers sous maîtrise d'ouvrage du SM du PnrC, les contretemps se sont multipliés aussi bien au niveau administratif que financier et ont bloqué l'avancement des projets, que ce soit pour le plan de communication sur le contrat de rivière que pour la réalisation d'une étude hydrobiologique du Fangu. De nouvelles démarches pour faire aboutir ces opérations seront entreprises.

### B. Programme de gestion des rivières sauvages de Corse

Le label « Rivières Sauvages » est une reconnaissance du bon état de fonctionnement écologique d'un cours d'eau et une distinction importante pour assurer sa conservation et sa valorisation.

La démarche engagée en 2013 avec le fonds pour la conservation des rivières sauvages (FCRS) dans l'objectif de faire attribuer le label aux fleuves du Travu et du Fangu s'est poursuivie.

Créé en 2010, le FCRS a pour missions:

- l'attribution du label «Site Rivières Sauvages» aux cours d'eau préservés, avec plusieurs niveaux de label : 1, 2 ou 3 loutrons (niveau le plus haut).
- la création d'un réseau de rivières sauvages labélisées en France et en Europe.
- le développement de l'adhésion collective à la nécessité de préserver et valoriser les dernières rivières sauvages de France.

Dans ce cadre, la chargée de mission a élaboré les programmes d'actions concertés pour les deux fleuves en lien avec les partenaires techniques et financiers afin d'y intégrer leurs observations. Rédigés suite à des réunions avec les élus et acteurs des territoires, ces documents sont constitués de plusieurs parties : préambule : contexte, synthèse des critères de «sauvagitude» du fleuve, menaces - une présentation du programme d'actions : partenaires techniques et financiers, compositions du PA, mesures et actions en lien avec le programme d'actions sur le territoire - synthèse du programme d'actions incluant pour chaque action son coût estimé et son maître d'ouvrage - phasage des actions – déclinaison des différentes actions sous forme de fiche présentant le contexte, les objectifs, les descriptifs, les indicateurs, les coût et plans de financements prévisionnels.

Elle a ensuite constitué et transmis le dossier AFNOR avec l'ensemble des pièces demandées (les dossiers de labellisation pour les deux fleuves, les grilles de critères complétées, la note explicative

(présentation des intervenants et schéma de la gestion du label), le courrier du SM pour la demande de labellisation, et les deux programmes d'actions).

La chargée de mission a organisé une réunion Rivières Sauvages afin de procéder à une présentation générale du programme « Rivières Sauvages », à une présentation plus ciblée des programmes d'actions (PA) pour les fleuves Fangu et Travu et traiter les questions relatives aux maîtrises d'ouvrages et aux financements de chacune des actions des PA.

La rencontre s'est déroulée au mois de juillet à Corte. Un Power point a été élaboré et projeté lors de la réunion. Par la suite, un compte rendu définitif a été envoyé aux différents participants.

#### 2.2.4 SITES NATURELS ET PAYSAGES :

##### A. La Réserve MAB de la vallée du Fangu

Le Comité de gestion de la RB s'est réuni le 27 avril 2015 et a acté le principe d'extension de la RB vers les communes de la vallée du Porto.

La concertation a été engagée sur le territoire d'extension et des réunions ont été programmées avec les différents partenaires institutionnels et acteurs locaux (Conservatoire du Littoral, CTC/ONF, Groupe de travail « Façade maritime », habitants, socio-professionnels) et poursuite des rencontres avec la commission locale sur le territoire actuel afin de finaliser le dossier d'examen périodique qui a été transmis au MAB France début septembre 2015. Ce dossier a fait l'objet d'une présentation devant les instances concernées par l'animateur de la RB.

La phase d'informations et de co-construction du projet avec la population et les élus du territoire a débuté en septembre (Conférence des acteurs de la façade maritime du Parc naturel et groupes de travail).

Il a organisé et participé à différentes réunions et manifestations :

Groupe Pédagogie des RB et groupe des RB insulaires (Galeria) - Baromètre du développement durable- Fête de la nature (manifestation organisée en collaboration avec le CG2B et l'entreprise « Delta du Fangu » - Matinée nettoyage de la plage et après midi visite du delta en canoë) - Colloque Forêts lors de la fête de la Science, à Galeria (co-organisation PNRC et ONF).

Comme les années précédentes, l'animateur a assuré l'encadrement des saisonniers chargés de la gestion du parking de Ponte Vecchju. – Gestion du stationnement (appel aux gendarmes si besoin) – Sensibilisation

Organisation d'une réunion pour la gestion de la vallée (PNRC-Natura2000-MAB-Mairies-Gendarmeries-Pompiers-SIVOM-Office du tourisme)

Mise en place d'un compteur automatique à l'entrée de la vallée (fourni par le CG2B) ; Les données recueillies grâce à ce dispositif ont été cumulées avec celles des comptages manuels effectués par les saisonniers chargés de ce travail et ont permis de d'établir un estimatif de la fréquentation.

Plusieurs demi-journées ont été consacrées à des opérations de nettoyage dans la vallée.

Participation aux travaux d'élaboration de la Charte du PNRC pour toute la partie relative à la RB et la mise en cohérence avec les différents dispositifs de protection de la façade maritime occidentale du Pnrc.



De nombreuses autres réunions ont mobilisé l'animateur : réunion/gestion du site Unesco - réunion pour le classement de Caprunale -réunions des COPIL Façade maritime - Rivières sauvages – étude hydrobiologique et Ecrevisse/Fangu

Le volet communication de la RB a été développé aussi bien au niveau du MAB France qu'au niveau local : collaboration à la rédaction des lettres de la biosphère d'avril et de juillet du site MAB France (actualités sur le baromètre du DD, fête de la nature, étude sur la cordulie) - compte facebook (48 actus publiées en 2015 : actualités des RB, actions de la RB, études scientifiques, prévention, sensibilisation)

L'information des visiteurs et habitants a aussi été assurée ponctuellement lors des marchés de Galéria à travers la tenue d'un stand de la Réserve de biosphère (panneau de la Réserve, dépliants du site et dépliants Parc).

La contribution à la connaissance scientifique est un volet auquel l'animateur consacre chaque année une grande partie de son temps de travail : Organisation d'un inventaire sur le *Delphinium pictum* sur les terrains du CDL (PNRC-Mairie de Galeria-CG2B-CBNC) - recueil de données dans le cadre de la collaboration à la réalisation de l'étude *Somatochlora flavomaculata* (cordulie à tâches jaunes) menée par l'OEC ainsi qu'au recueil des prélèvements au titre de la participation à l'étude des apports atmosphériques dans la vallée du Fango menée par Marie-Dominique Loÿe Pilot (Chimie des pluies et des aérosols, évolution des apports en polluants métalliques et en poussières sahariennes - prélèvements des eaux de pluies dans le cadre de l'étude hydrogéologique menée par l'université de Corse.(étude de la pluviométrie et du deutérium, tritium) - participation aux prélèvements pour l'étude écrevisses (SM du PNRC/ONEMA/CG2A).

Tous les documents relatifs à la RB sont téléchargeables sur la plateforme SCRIBD.

Une partie du fonctionnement annuel de la Réserve a été pris en charge par l'Etat à hauteur de 8 000 euros.

## B. Le site du patrimoine mondial de l'UNESCO : Golfe de Porto-calanques de PIANA

### **2.2.5 LA RESERVE NATURELLE DE SCANDOLA**

#### A. Milieu : modifications ou altération des milieux, d'origine naturelle ou anthropique, accidentelles ou durables, effectives ou prévisibles

Il faut noter la modification importante de remontée du niveau de la surface de la mer. Cette remontée étant vraiment ressentie par rapport à de fortes modifications des écosystèmes inclus dans cette zone d'incidence. Ce phénomène est très caractérisé pour ce qui concerne *Lithophyllum byssoïdes* et son positionnement par rapport à la surface de la mer. Effectivement, il faut noter la transformation de l'écosystème positionné à l'origine sur une zone exposée « au mode battu » qui devient depuis quelques années un écosystème exposé et situé « en zone immergée ». Cette transformation et ce passage d'exposition passant à l'origine du « mode battu » à aujourd'hui au « mode immergé », s'explique d'après le rapport de Dr Marc Verlaque, par une effectivité d'une montée trop rapide du niveau de la surface de la mer. Le nouveau positionnement de *Lithophyllum byssoïdes* va faire disparaître les espèces ainsi que l'écosystème inféodé au « milieu battu » d'origine en le remplaçant par des espèces et un écosystème issu de ce nouveau « milieu immergé », favorisant les espèces et un écosystème inféodé à ce « nouveau milieu immergé ». On peut

donc parler ici pour le cas de *Lithophyllum byssoïdes* de phénomène de modification et d'altération des milieux d'origine dus à la montée du niveau de la mer induit des changements climatiques.

## B. Flore et végétation : : évolution des populations florales et du tapis végétal ; causes présumées

Partie terrestre :

Les fortes chaleurs de la période estivale ont eu un impact sur certains arbres et arbustes du maquis de la réserve. On a pu observer des mortalités totales ou partielles sur l'ensemble du couvert végétal comme sur des lentisques, des chênes, des genévriers ou encore des arbousiers et bien d'autres espèces. La mosaïque de trouées provoquée par la mortalité de la végétation à différents endroits montre la présence croissante de la problématique de réchauffement. Les mosaïques ou les trouées de végétation morte correspondant à l'enracinement de ces espèces végétales sur des zones de substrats peu épaisses. L'épaisseur peu profonde de ce substrat exposée à la chaleur estivale caniculaire provoquant un fort phénomène d'évaporation de l'humidité du sol et donc un assèchement total du système racinaire des espèces végétales concernées par cette mortalité. Il est important de savoir que par « effet cascade » ces mortalités vont provoquer la disparition du premier rempart de protection qui jouait un rôle d'écran entre les espèces fragiles dissimulées sous ces espèces détruites par ces chaleurs violentes. Les espèces fragiles qui étaient initialement protégées vont se trouver en position d'exposition au danger du réchauffement climatique et donc surement disparaître à leur tour. Ce phénomène de réchauffement ayant un effet dévastateur sur le couvert végétal et ses espèces remarquables entraînant un phénomène d'érosion de la biodiversité très important sur les secteurs concernés.

Partie marine :

Une étude réalisée en 2014 portant sur les trottoirs à *Lithophyllum byssoïdes* de la réserve a permis de constater une régression quasi-générale des encorbellements de la région de Scandola. Les résultats sont très hétérogènes et ne peuvent être corrélés avec une localisation dans et hors réserve. Cette régression quasi-générale des encorbellements peut-être expliquée par plusieurs hypothèses liées aux activités humaines (agressions mécaniques et chimiques) ou aux changements globaux (hypothèses climatiques). Cette dégradation constatée depuis la création de la réserve, semble irréversible. La seule option pour ralentir le processus serait de limiter l'accès aux failles comme c'est déjà le cas de celle de Cala Letizia.

Cette année la problématique d'invasion par des espèces allogènes a pu jouer de conditions climatiques favorables et s'est bien développée. En témoigne l'abondante présence d'algues filamenteuses qui a recouvert les fonds entre -12m et -28m de profondeur qui aura une grosse incidence sur les écosystèmes marins correspondant à cette bathymétrie. L'épaisseur de la couverture étant d'environ de plus d'un mètre et sa très forte opacité provoquant une barrière infranchissable aux rayons du soleil et bien sûr rendant impossible les actions bénéfiques de la photosynthèse sur les espèces remarquables présentes à cette bathymétrie. Il faut ajouter aussi que les conditions favorables qui ont favorisé le développement exceptionnel de ces espèces invasives engendrera à moyen terme et s'il venait à se reproduire de manière aussi importante, des interactions nocives sur les fonctionnements écosystémiques tel que l'altération des conditions de reproduction au niveau faunistique comme floristique sous-marin. La perturbation sur les fonctions de certains phénomènes comme celui de la photosynthèse pourrait entraîner des mortalités d'espèces au niveau de la flore et de la faune ainsi que la disparition d'habitats refuges d'espèces remarquables.

Les espèces observées au moins une fois dans la RN de Scandola et sur la Façade Maritime Ouest du PNRC : *Acrothamnion preissii*, *Asparagopsis armata*, *Asparagopsis taxiformis*, *Caulerpa racemosa* var. *cylindracea*, *Codium fragile* sp. *fragile*, *Lophocladia lallemandii*, *Styopodium schimperii* et *Womersleyella setacea*. (Voir illustration ci-dessous).



### C. Faune : modification des populations sédentaires ou migratrices ; lieux de concentration, de ponte ou de reproduction.

#### Partie terrestre :

Un des problèmes qui est rencontré par le gestionnaire du site de la réserve naturelle de Scandola concerne l'état de conservation de la population de balbuzards pêcheurs. L'échec du succès reproducteur de l'espèce *Pandion halieetus* qui est effectif depuis trois années consécutives dans la réserve naturelle de Scandola risque de poser un problème de conservation de l'espèce pour l'avenir pour le moyen et long terme. Cette population de balbuzards pêcheurs qui est considérée comme une micro-population spécifique à la Corse et au bassin méditerranéen occidental risque de voir apparaître une rupture du « Turn Over » chez les adultes reproducteurs. Cette rupture étant occasionnée par le non renouvellement des adultes vieillissants par des immatures en passe de remplacer et de devenir des adultes matures et reproducteurs. Ce cycle de régénération et de renouvellement de l'espèce assurant sa conservation va donc être amenée à ne plus fonctionner et donc amener cette population corse à s'affaiblir et donc par la suite, à disparaître de manière irréversible si les causes et l'origine de cet affaiblissement n'est pas traitées rapidement.

#### Partie marine :

Pour le milieu marin il est toujours important de souligner l'état de conservation du stock halieutique et surtout sa constante évolution vers un vieillissement des individus de chaque espèce procurant une capacité de reproduction exceptionnelle de cette faune marine. C'est le cas pour les espèces de mérours, corbs, sars, oblades, dentis... Cependant il a été révélé dans des rapports et publications scientifiques (Francour et al) que ce qui est vrai et pertinent dans la zone intégrale de la réserve ne l'est plus en zone centrale. La pêche professionnelle autorisée et règlementée dans la zone centrale a démontré qu'elle a une incidence sur « l'effet de débordement » des poissons en dehors des limites de la réserve à partir de la zone centrale. La zone la plus prolifique de la réserve naturelle de Scandola reste sa zone intégrale avec un effet réserve incontestable et efficace pour la conservation et l'exportation de la richesse halieutique produite.

Cette année, aux alentours de fin septembre, une épidémie de Nodavirose s'est propagée aux environs (Revellata, Algajola, Saint Florent, Porto-Vecchio, Galeria) et au sein de la réserve naturelle (1 cas répertorié à Gattaghja). Des mérours ont été retrouvés morts flottant en surface.

Cette année lors de la mission corail rouge, qui a eu lieu au mois de juin, les chercheurs ont constaté qu'un tombant de la réserve a été très impacté par le réchauffement des eaux de surface. Selon les études réalisées depuis 2003 la tendance démographique de la population de corail rouge de Palazzu est très préoccupante (comm Garrabou J., 2016). Ils ont découvert qu'un grand nombre de gorgones étaient mortes au cours de la fin de l'année 2014, début de l'année 2015. Les populations de gorgonaires et d'éponges entre 15 et 25 m subissent un fort impact des réchauffements des eaux de surface. Les *Paramuricea clavata* présentent une forte perte de densité et de biomasse notamment à Palazzu et Palazzinu. Depuis 2003, il n'y a pas de signe de récupération. Au-delà de 25 mètres, les populations sont en bon état de conservation. 8



## D. Les travaux scientifiques

### **Les missions scientifiques 2015 :**

- Etude corail rouge et cnidaires avec impact des changements climatiques,
- Faculté de régénération et de recolonisation de *la Cystoseira* à différents étages bathymétriques,
- Suivi de la population de goéland d'Audouin,
- Suivi du balbuzard pêcheur,
- Suivi grand dauphin,
- Poursuite de l'inventaire *Pinna nobilis* et *rudis*,
- Étude des transects d'arméries : inventaire espèces endémiques/remarquables et problématique de l'impact chèvres sauvages. Etude de l'aire de répartition (modification par rapport aux changements climatiques).
- Etude des écosystèmes aquatiques côtiers de la réserve naturelle de Scandola et étendues humides limitrophes.

**Comme pour les années précédentes les suivis et les travaux scientifiques occupent une part importante de l'activité de la réserve naturelle de Scandola. Certains de ces travaux font partie de suivis à long terme (depuis plus d'une trentaine d'années) alors que d'autres s'inscrivent dans le cadre de nouvelles problématiques de gestion (incidences de la fréquentation touristique, changements climatiques etc.). Voici donc la présentation de chaque mission scientifique 2015 appliqué à la gestion de la réserve naturelle de Scandola :**

**Étude corail rouge: étude par rapport à la biologie de l'espèce, associée aux changements climatiques (nécroses et mortalités)** par Joaquim Garrabou

- Le suivi des populations de Cnidaires correspond à une mission qui s'effectue de manière annuelle et qui se pratique dans la RN de Scandola depuis une quinzaine d'année. Ce suivi se scinde en deux volets : le premier volet correspond à connaissance de la biologie de l'espèce, et le second aux problématiques de gestion de cette espèce. Pour la partie connaissance biologique du corail rouge, le suivi par la photogrammétrie rend possible l'accumulation de données biométriques de l'espèce qui permettent de connaître la taille de croissance annuelle (longueur et largeur) pour chaque colonie. Le marquage de quelques colonies à la calcéine (colorant) permet aussi de connaître la croissance radiale de chaque individu. Des prélèvements de tissu vont permettre d'obtenir des données sur la génétique de l'espèce avec un apport de réponse par rapport à la problématique de gestion de l'espèce en fonction du réchauffement de l'eau en corrélation avec la station de prise de température de la surface jusqu'à -45 mètres (positionnement tous les 5m des thermomètres avec enregistrement de la température toutes les heures). Cette année, en complément, il a été réalisé une reproduction en trois dimensions des sites d'études grâce au stock d'images photogrammétriques et autres photos sous-marines issue des missions successives réalisées sur ce site.

Représentation 3 D de la grotte à corail de Palazzu (J. Garrabou, 2015).

**étude cystoseire: étude par rapport à la faculté de régénération et de décolonisation des sites par rapport à la problématique de surpêche** par Enrique Ballesteros

- Le suivi des populations de cystoseire en répartition bathymétrique. Ce suivi a pour but de produire de la connaissance sur la biologie de ces espèces ainsi que de déterminer leur comportement face à une activité humaine de surexploitation provoquant des déséquilibres au niveau des chaînes alimentaires et au réchauffement de la Méditerranée et à toutes les incidences des changements globaux. La faculté de régénération de cette famille d'algues pourra, aussi, être quantifiée en fonction des diverses atteintes dont elle pourrait faire l'objet et qui ont été à l'origine de sa disparition sur une grande partie de la Méditerranée. Il est important ici de rappeler que cette famille d'algues est de grande valeur patrimoniale et qu'elle joue un rôle majeur parmi les écosystèmes marins. Il a été constaté qu'il y a une récupération totale pour les forêts de *Cystoseira balearica* où les oursins ont été éradiqués. Cependant c'est aussi le cas des parcelles où il n'y a pas eu

d'éradication d'oursins, ce qui semble mettre en avant une régénération naturelle des sites sans le besoin d'une intervention humaine. Ces tendances restent à être confirmées lors de l'exploitation des données.

Un fait important est à signaler concernant une espèce nouvelle pour l'inventaire de la réserve naturelle de Scandola. Sur la station de Garganellu fut observée et identifiée par Enrique Ballesteros et Miguel Zabala un superbe coquillage assez rare pour la Méditerranée et jamais observé à Scandola : il s'agit de

*Monoplex parthenopeus*.

Ce coquillage fait partie de la classe des gastéropodes et dans la catégorie des mollusques, il fut décrit en 1793 par Salis Marschlins. Cette espèce évolue dans les herbiers de posidonie ou dans les forêts de Cystoseire où grâce à son mimétisme il est difficile à observer. L'observation réalisée par Ballesteros et Zabala fut facilitée par une opportunité de travail scientifique correspondant au critère spécifique pour favoriser ce genre de rencontre.

#### **Suivi de la population de goéland d'Audouin** par Jean Marie Dominici (PNRC)

- Cette année, comme en 2014, il n'y a pas eu de reproduction sur le site du golfe de Girolata. Le site n'a jamais été occupé en 2015, seul des individus isolés ont été observés dans le golfe ou à proximité immédiate du site de Gradelle.

#### **Suivi du balbuzard pêcheur (saison de reproduction)** par Jean Marie Dominici (PNRC)

##### **Etat de la population de Balbuzards pêcheurs de Corse en 2015**

On retiendra les faits suivants de la saison de reproduction 2015 du balbuzard pêcheur en Corse :

- 35 couples territoriaux étaient présents dont 27 couples avec une ponte, parmi lesquels 14 ont élevé des jeunes à l'envol,
- Sur les 66 oeufs pondus, 59 oeufs ont éclos et 20 poussins ont été élevés
- la taille moyenne des pontes était de 2.44 oeufs par nid,
- le succès reproducteur dans la RN de Scandola est de 0 jeune envolé.

Un des problèmes qui est rencontré par le gestionnaire du site de la réserve naturelle de Scandola concerne l'état de conservation de la population de balbuzards pêcheurs. L'échec du succès reproducteur de l'espèce *Pandion halieetus* qui est en très fort déclin depuis trois années consécutives (2013-2014 et 2015) dans la réserve naturelle de Scandola risque de poser un problème de conservation de l'espèce pour l'avenir pour le moyen et long terme. Cette population de balbuzards pêcheurs qui est considérée comme une micro-population spécifique à la Corse et au bassin méditerranéen occidental risque de voir apparaître une rupture du « Turn Over » chez les adultes reproducteurs dans une quinzaine d'années. Cette rupture étant occasionnée par le non renouvellement des adultes vieillissants par des immatures en passe de remplacer et de devenir des adultes matures et reproducteurs. Ce cycle de régénération et de renouvellement de l'espèce assurant sa conservation va donc être amenée à ne plus fonctionner et donc amener cette population corse à s'affaiblir et donc par la suite, à disparaître de manière irréversible si les causes et l'origine de cet affaiblissement n'est pas traitées rapidement.

#### **Suivi du grand dauphin** par Julien Tavernier, Virgil Lenorman, Saveriu Anto Rossi, François Paolini, Thibaud Secondi, Jean Marie Dominici (PNRC)

- Pour la première fois cette année la réserve a participé au programme de photo identification (projet GDEGeM) du *Tursiops truncatus* mis en place par le GIS3M. Le PNRC a réalisé un suivi sur l'ensemble de la façade maritime de la Corse. Ce suivi a mobilisé 4 agents et une embarcation pendant 2 journées complètes sur notre secteur. Les données entrées sur la tablette sont directement transmises dans la base de données globale du suivi. Lors de ces deux jours de prospection seulement un contact (très court une apparition) a pu être établi. Cependant, nous avons pu transmettre des photos exploitables (deux fois deux dauphins, plus un groupe de dauphin de Risso) que nous avons réalisées lors d'autres sorties pour le suivi balbuzard (rencontres fortuites hors protocole d'observation). De manière globale, deux zones en Corse semblent se détacher, du point de vue de la fréquence d'observation. Il s'agit du cap Corse et du sud de l'île. Selon les derniers chiffres l'abondance moyenne, de la population fréquentant les eaux | |



de la Corse, a été estimée à 149 individus. Pour le moment il n'y a pas eu de recapture de dauphins venant du continent ou d'Italie (Barbier M. et Labach H., 2015).

### **Comptage et suivi des populations de *Pinna nobilis* et *rudis* par Nardo Vicente**

-Pour cette année 2015, il n'y a pas eu de mise en place de capteurs larvaires. La mission qui s'est déroulée en automne a consisté en un comptage et un suivi des nacres marquées dans les zones de Gattaghja, Imbuttu et Gargalu. Cette mission a permis de faire un nouveau constat favorable au caractère exceptionnel de la réserve naturelle de Scandola concernant la forte densité de *Pinna nobilis* pour 100 m<sup>2</sup> dans la Passe de Gargalo : 21 *Pinna nobilis* pour 100 m<sup>2</sup>. Ce nombre correspondant à des sub adultes et des juvéniles positionnés sur cailloutis et en limite d'herbier de posidonie. A travers ce résultat obtenu lors de la dernière mission c'est le positionnement du site pour sa plus forte densité de *Pinna nobilis* en Méditerranée Occidentale.

Au cours d'une mission d'Automne à la Réserve naturelle de Scandola du 12 au 16 Octobre 2015, un nouvel inventaire de *Pinna nobilis* a été réalisé dans les stations régulièrement suivies depuis plusieurs années. Une recherche de l'espèce *Pinna rudis* a également été effectuée.

Malgré une très mauvaise météo, 5 plongées ont pu être effectuées. **I-Anse de Gattaghja**

Station où le recrutement des juvéniles est particulièrement intense.

L'observation de l'herbier de Posidonie montre qu'il est en excellente santé, peu épiphyté, et en fleurs. Dans cette baie où le mouillage est autorisé on note la présence de nombreuses coquilles adultes brisées. La réalisation de 4 transects couvrant une surface de 400 m<sup>2</sup> montre une densité de 1,5 nacre pour 100 m<sup>2</sup> (alors qu'elle était de 6 pour 100 m<sup>2</sup> en 2013). Il s'agit de juvéniles et de sub-adultes observés entre 4,5 et 16,7 m de profondeur. Dans cette baie qui est une des meilleures zones de recrutement dans la Réserve, le mouillage devrait être interdit

Dans la Réserve Intégrale

Quatre transects ont été réalisés en partant du sud de la passe de Gargalo entre 3,2 et 12,4 m de profondeur, sur une distance de 200m. Sur ce parcours, ce sont des individus sub-adultes et adultes qui sont observés et mesurés. La densité est de 4 nacres pour 100 m<sup>2</sup>.

2 Dans les criques du milieu de l'île de Gargalo (face Est) et entre les îlots, trois autres transects entre 8,50 m et 13,2 m de profondeur, les nacres sont essentiellement installées sur un fond de cailloutis et de sable grossier, ainsi qu'à la lisière de l'herbier et au pied des tombants rocheux. Là, se trouve la plus forte densité de la Réserve, avec une moyenne de 7,6 nacres pour 100 m<sup>2</sup> pour les trois transects, et sur le dernier : **21 nacres pour 100 m<sup>2</sup>**.

### **Paroi de l'Imbutu (deux plongées)**

A 5,4 m de profondeur au pied du tombant l'individu de *Pinna rudis* découvert en 2010 est retrouvé. Sa coquille s'est considérablement épaissie, les écailles se sont estompées, et la croissance en largeur est de + 1,9 cm. Des *Pinna nobilis* marquées en 2010 tout au long du tombant ont été retrouvées et mesurées. Il s'agit d'adultes.

### **Champ de l'Imbutu**

Les nacres sont installées sur le sable grossier d'une dune hydraulique. Le champ est intact par rapport à 2013. Une seule nacre adulte est morte/ Il s'agit de la N°90 dont la longueur totale est de 60 cm (âge estimé : 30 ans).

### **Conclusion :**

Malgré une météo défavorable qui a limité les plongées à deux journées, l'essentiel de l'étude a été conduit.

La mission de printemps n'ayant pu avoir lieu pour des raisons indépendantes de notre bonne volonté, il serait important de pouvoir effectuer une nouvelle mission au printemps 2016, afin d'affiner l'inventaire notamment dans les zones de recrutement, et surtout dans la Réserve intégrale qui s'avère d'une grande richesse en grandes nacres. 12



De même il nous paraît judicieux de poser à nouveau des capteurs larvaires, à l'entrée sud de la Réserve intégrale, de même qu'à l'intérieur afin de comparer le recrutement larvaire et suivre l'évolution de la biodiversité malacologique dont on avait observé une érosion entre 1996 et 2013 (cf. rapport 2013)

**Il nous paraît utile, voire indispensable, d'interdire le mouillage dans la baie de Gattaghja, au moins en fond de baie et au voisinage des tombants, entre la surface et 10 m de profondeur qui sont les zones de plus fort recrutement.**

**Étude des transects d'arméries: inventaire espèces endémiques/remarquables et problématique. Etude de l'aire de répartition (modification par rapport aux changements climatiques)** par Frédérique Bioret

- Ce suivi est récurrent dans la réserve et est effectué de manière quasi-annuelle depuis plus de dix ans. Il consiste en un suivi de transects définis. Les pieds d'*Arméria* répertoriés sont mesurés et leur nombre d'inflorescences notées. Ce suivi permet non seulement de quantifier et de suivre l'impact des chèvres sur les arméries, mais aussi d'évaluer les incidences des changements globaux sur cette espèce endémique sensible aux variations de températures. Ce suivi est aussi effectué en comparaison avec deux stations hors réserve qui permet d'évaluer l'incidence de la fréquentation touristique avec les problèmes de piétinement. Il est à noter que les populations sur les trois sites de référence de la réserve semblent stables et équilibrées. Alors que celles situées sur la zone de la tour de Galeria, soumises à la fréquentation, sont déséquilibrées en structure et présentes une population plus faible (Bioret F., 2015). Il y a donc un « effet réserve » marqué vis-à-vis de cette espèce patrimoniale. De plus sur la réserve, les chèvres ne semblent pas avoir d'impact sur les populations via l'abrutissement, mais elles causent le déchaussement des gros pieds par le piétinement des sites sur l'Elbu. Le suivi à long terme de ces transects permettra de définir la part relative des impacts des changements globaux sur cette espèce.

**Etude des écosystèmes aquatiques côtiers de la réserve naturelle de Scandola et étendues humides limitrophes** par Joël Breil et Jean Marie Dominici (PNRC-Scandola)

Ce travail porte sur les aspects faunistique, biologique, écologique et biogéographique des populations d'invertébrés aquatiques et semi-terrestres qui colonisent l'écosystème aquatique côtier de Scandola et des étendues humides limitrophes. Il nous permettra non seulement de compléter les données faunistiques et écologiques relatives aux habitats privilégiés, mais surtout d'avoir une meilleure connaissance sur les populations indicatrices qui peuvent caractériser et valoriser des zones de conservation d'intérêt patrimonial régional et national.

### **Discussion et mesures de protection**

- Les espèces confinées aux sources frontales, leurs ruisselets et les résurgences côtières appartiennent en grande partie à des formes strictement hygrophiles et sténothermes d'eau froide qui ne tolèrent de grandes variations de l'environnement aquatique : température, stress hydrique, ombrage, risques liés aux crues accidentelles. Celles-ci trouvent des conditions optimales dans les habitats et les faciès écologiques délimités par les sources où règnent une stabilisation des conditions de l'environnement que l'on peut assimiler à de véritables zones biologiques de conservation (cas des habitats délimités par des bassins versants en bon état de conservation : Prezzuna, Luca, Focolara, Gattaglia, Ficajola).
- Certaines espèces endémiques, crénophiles ou thermophiles, ont été prélevées avec de faibles effectifs et parfois au niveau d'une seule localité. Cette situation a été constatée dans des bassins versants qui se situent à la périphérie sud et nord par rapport au territoire de Scandola. Elle nous semble critique et préoccupante sur le court terme, et nécessite par conséquent des suivis spécifiques pour une meilleure connaissance de l'état de préservation des habitats privilégiés et des biocénoses respectives.
- Certaines espèces nouvelles pour la science sont potentiellement considérées comme des éléments endémiques à la Corse (**E**) ou à la province tyrrhénienne (**ET**). Leur cycle biologique reste à déterminer 13

ainsi que la limite de leur distribution, en l'occurrence au niveau de l'écosystème côtier corse dans sa globalité. Le matériel à notre disposition qui est nécessaire à la description taxonomique des espèces nouvelles reste malheureusement insuffisant. Tout particulièrement, les espèces appartenant aux Diptères marins sont confinées à la zone littorale marine (surtout la zone intertidale) où leur comportement, comme beaucoup d'autres espèces associées (faune et flore), est étroitement liée aux rythmes de la périodicité lunaire.

- A souligner enfin, à côté des nombreuses espèces nouvelles, la présence de 2 genres nouveaux pour la science qui sont probablement endémiques. Ces derniers peuvent caractériser davantage l'écosystème côtier qui couvre à la fois des étendues humides et terrestres protégées. Ce matériel faunistique, si précieux et si valorisant, peut caractériser, si les études ultérieures le prouvent, l'écosystème aquatique côtier de Scandola, ainsi que toute la façade maritime Ouest du Parc naturel régional de Corse.

## Chapitre 3 : ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

### 5.2 GITES D'ETAPES ET HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

#### Alta Rocca

Visites sentier mare a mare sud entre Porto Vecchio et Propriano : suivi de clientèle

#### Due Sevi

Suivi de la clientèle sur le sentier mare à monti entre Calinzana et Carghjese

Visite des gérants des gîtes d'étape.

#### Du Sorru

Réflexion avec la commune de Balogna sur un projet de gîte de séjour et d'accueil dans un bâtiment communal. Le CAUE en partenariat avec le syndicat mixte a proposé trois types d'aménagement intérieur. Le Maire de la commune doit étudier ses différentes solutions et les présenter devant le Conseil Municipal. Nous sommes toujours en attente de la réponse des élus

Visite de la commune de Letia avec l'architecte du CAUE relative à un aménagement global du site où se situent le centre équestre, le restaurant communal et les chalets en bois.

M. Lorenzi du CAUE a intégré à la réflexion un aménagement paysager global du site.

La commune doit le contacter pour affiner le projet.

### 5.3 LES REFUGES

#### **Centrale de réservation des refuges**

Le syndicat mixte gère depuis cinq ans une centrale de réservation et de vente des nuitées en refuge situés sur le GR 20 et les grands itinéraires.

Plusieurs enquêtes de fréquentation se sont déroulées sur le GR 20 pour connaître l'appréciation des randonneurs sur le déroulement de leur randonnée.

Les premiers éléments font apparaître une certaine stabilité du profil de la clientèle.

70% des randonneurs résident en France, les allemands et les belges avoisinent les 10 %

70% prévoient de faire le GR en entier.

Le public utilise plus volontiers le bivouac que le refuge (1 pour 2,5).

Les points positifs sont la qualité des paysages, le balisage, la centrale de réservation.

Les points négatifs sont le manque d'hygiène et de propreté et à un degré moindre l'accueil qui varie beaucoup selon le gardien concerné.

Les prix pratiqués pour la restauration sont souvent jugés excessifs.

### 5.4 INFORMATION DU PUBLIC ET PROMOTION DES TERRITOIRES

#### 5.4.1 DOCUMENTS, ACTIONS DE PROMOTION, EDITIONS

Le Parc naturel participe, en tant qu'opérateur de la randonnée à la politique d'information et de promotion du territoire et des activités nature. Cette démarche s'inscrit dans plusieurs partenariats, d'abord avec l'Agence du Tourisme pour la partie promotion et le Département de Corse du sud dans le cadre du PDIPR.

Le Parc participe, dans le cadre de son partenariat, à l'enrichissement du site internet de l'agence du Tourisme en lui proposant des itinéraires de randonnée et de balade.

En accord avec le syndicat mixte du Parc naturel la promotion sur le GR 20 est limitée à la stricte information du public.

L'action de communication est axée sur les « mare e monti » et Mare a mare » qui offre un accueil et des prestations dans les villages et ce durant six mois.

Le syndicat mixte participe toujours aux réunions avec le Départements (CDSEI) et apporte son savoir faire dans la stratégie de développement des activités nature.

Les agents ont également participés à l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre du PDIPR (signalétique directionnelle, RIS, table d'orientation). Le département reprenant à son compte la charte graphique du syndicat mixte.

Plusieurs commissions se sont tenues en 2015 dont celle sur la structuration des activités, la sécurité, la promotion.

### **A. Actions de promotion du syndicat mixte**

Le Syndicat mixte en partenariat avec l'Agence du Tourisme met en œuvre des opérations simples de promotion eu égard aux moyens limités alloués.

Les diverses actions de promotion sont les suivantes :

Dépliants :

Mise à jour des dépliants promotionnels :

- Hébergements « mare è monti », « mare a mare »
- Hébergements refuges GR 20 et établissements privés
- 

Refonte totale du dépliant

- Randonnée Découverte en Corse 3000 exemplaires.

### **B. Maisons d'information**

Il existe trois maisons gérés directement par le syndicat mixte :

- Maisons d'information saisonnières : Vizzavona (en partenariat avec la communauté de communes),
- Maison d'information de Zonza (communale),
- Maison d'information de Rezza
- Maison du GR 20 à Calinzana (ouverte de mai à mi- octobre)

### **C. Actions de promotion dans 2 salons de tourisme spécialisés**

Dans le cadre de son partenariat avec l'Agence du Tourisme, le Parc est présent sur le salon des sports nature à Paris.

Ce salon se déroule fin mars en même temps que le salon mondial du Tourisme. Cette innovation permet de cibler l'ensemble des clientèles de la randonnée, et pas seulement celle qui veut parcourir le GR 20.

### **D. Articles dans la presse spécialisée**



Participation à la rédaction ou à la mise à jour de revues ou guides : le Routard, le Petit Futé, Michelin, géoguide, Gallimard.....

Participation à la demande de l'agence du Tourisme de nombreux reportages sur TV françaises et étrangères ...,

Articles de presse dans les magazines (Nouvel Observateur, l'Express, Le Point,...).

### **Editions**

Réédition et mise à jour complète du topoguide « Corse entre mer et montagne» (12000 exemplaires) en partenariat avec la FFRP.

Réédition du topoguide du GR 20 avec le nouveau découpage des étapes suite à l'accident sur l'étape entre Ascu et Tigjettu.

### **Protection des marques du PNRC**

Suivi des marques « Fra li Monti », « Mare e Monti » et « Mare a Mare ».

### **Alta Rocca**

Diffusion dépliant des Sentiers de l'Alta Rocca.

### **Caccia-Ghjunsani**

Diffusion du dépliant-carte Caccia-Ghjunsani et du dépliant Isula Rossa-Corti.

Diffusion du dépliant d'appel sur le «Village des tortues ».

### **Castagniccia**

Diffusion du dépliant actualisé « Sentiers de Castagniccia ».

### **Centru di Corsica**

Diffusion des plaquettes Centru di Corsica sur toute la région.

### **Cruzinu-Dui Sorru**

Diffusion des plaquettes de Rezza et des sentiers d'orientation principalement auprès des scolaires.

### **Dui Sevi Falasorma**

Partenariat avec les OTSI Locaux (Carghjese, Porto,) et la maison d'informations Calenzana pour la diffusion d'information, de dépliants, d'affiches, de topoguides, de cartes postales et de matériel PNRC.

### **Niolu**

Diffusion de la brochure sur le sentier de la Scala di Santa Regina et sur le sentier de la transhumance

### **Gravona**

Diffusion du dépliant « découverte de la Gravona »

Le syndicat mixte participe au comité de pilotage sur l'aménagement du site archéologique de Tavera et à la réflexion sur la problématique du site de la Richjusa, (canyonisme et moulin).

### **Bastelica**

Diffusion de la plaquette sur les sentiers communaux de découverte et le dépliant patrimonial.

#### 5.4.2 LA PHOTOTHEQUE

La responsable de la photothèque continue la numérisation des diapositives. Des milliers de photos et diapos notamment les plus anciennes en noir et blanc ont été classées par thématiques : villages, flore, faune, savoirs faire, métiers du passé.

La photothèque répond à la demande de particuliers, associations, institutions qui recherchent des photos pour illustrer un document.

Ce service est aujourd'hui gratuit.

Le recrutement en interne d'un photographe doit favoriser l'actualisation et la modernisation du stock de photos.

La gestionnaire jusqu'à présent répondait par elle-même aux besoins ponctuels.

Un partenariat avec l'Office de l'environnement est envisagé sur la problématique de l'observatoire national des paysages. Une convention sera présentée en 2016 au Comité syndical

#### 5.4.3 LA SIGNALÉTIQUE PATRIMONIALE ET LES TABLES D'ORIENTATION

L'implantation de la signalétique issue du PDIPR a débuté dans plusieurs régions du Parc naturel. Le Conseil Général a choisi la charte graphique du Parc pour cette démarche.

##### **Cruzinu Dui Sorru**

Les microrégions des Dui Sevi, des Dui Sorru et du Cruzinu dont le dossier a été finalisé sont en attente de financement.

##### **Centru di Corsica**

Suivi et entretien de la signalétique patrimoniale par l'éco-développeur.

##### **Gravona**

Cette micro-région avait été choisie comme site expérimentale en matière d'implantation de la signalétique patrimoniale.

Des devis ont été demandés pour remettre en état les RIS endommagés au col de Vizzavona.

##### **Taravu**

La signalétique est complètement achevée et fait l'objet d'une veille.

#### 5.4.4 LA CENTRALE DE RESERVATION GR20

La centrale de réservation et de paiement des nuitées joue un rôle important quant à la maîtrise des flux et la canalisation de la clientèle. En effet, celle-ci est amenée à modifier son parcours en cas de saturation du refuge.

Elle a été améliorée au niveau de la clarté des informations disponibles.

Les gardiens disposent sur place d'un système satellitaire qui permet au randonneur d'accéder à la centrale de réservation.

La gestion du suivi des réservations et la hotline sont gérés directement par le service Tourisme par un agent à plein temps qui connaît parfaitement l'outil. Relation régulière avec la région pour optimiser les résultats financiers.

**Charte du syndicat mixte** : Plusieurs agents du Service ont participé à la rédaction de la future charte notamment en matière de sports nature, d'écotourisme, de signalétique et publicité.

## Chapitre 4 : LA RANDONNEE

### 4.1 ELABORATION D ' UNE STRATEGIE DE TOURISME DURABLE

#### **Alta Rocca et Fiumorbu**

##### **Sur les territoires de l'Alta Rocca et du Fiumorbu :**

Participation aux réunions pour la mise en œuvre des fiches d'action DOCOB Natura 2000.

Poursuite de la concertation sur la mise en œuvre de la dernière tranche du Mare e Monti Solenzara-Ghisoni.

#### **Caccia-Giussani**

Entretien des boucles VTT et des bases opérationnelles au Village des Tortues de Moltifao.

#### **Castagniccia**

Entretien et balisage des boucles VTT et de la base opérationnelle sur la commune de Croce.

### 4.2 LES SENTIERS A VOCATION TOURISTIQUE D ' INTERET REGIONAL OU LOCAL

#### **4.2.1 CREATION**

##### **Sentier du Taravu**

#### **4.2.2 ENTRETIEN DES SENTIERS**

L'entretien des sentiers consiste chaque année et régulièrement, à débroussailler, tronçonner, améliorer les itinéraires. Ainsi, les agents du service montagne-randonnée travaillent régulièrement sur les itinéraires du GR 20, ses bretelles d'accès, le Mare a Mare, le Mare e Monti, le sentier de la transhumance et le sentier d'Isula Rossi – Corti.

#### **Caccia-Giussani**

- Débroussaillage et tronçonnage de toutes les boucles inter-villages du Giussani (Olmi-Cappella, Pioggiola, Vallica, Mausoléo), pose de panneaux de signalétique directionnelle, balisage de tous les sentiers.
- Entretien de la transversale Ile-Rousse – Corte
- Débroussaillage de la liaison Maison forestière de Tartagine – refuge d'Ortu di i Piubbu.
- Débroussaillage, signalétique et balisage des sentiers Vallica-Castifao et Moltifao-Asco.
- Débroussaillage du chemin de pèlerinage : Pioggiola-San Parteu
- Entretien des boucles VTT autour de Moltifao et de la liaison Bocca di u Prati – Ponte-Leccia.

#### **Falasorma- Marsulinu :**

- Débroussaillage, tronçonnage, balisage du Mare e Monti : Calenzana- Bocca u Corsu – Sambuccu – Bocca a Rezza – Bonifatu – Bonassa – Tuarelli – Fangu – Galéria – Calcha – Crête du Lucciu.

- Débroussaillage et balisage au départ du GR 20 : Calenzana – Bocca di u Ravalente – L'Arghioa
- Entretien du sentier de la transhumance
- Entretien et balisage des liaisons entre les refuges d'Ortu di Piubbu et Carrozzu à partir de Bonifatu.



### **Castagniccia**

- Entretien des sentiers d'Orezza et d'Ampugnani (boucle 1,2,3,4,5)
- Linéaire Ped'Orezza – Col de Prato
- Silvarecciu – Monte Sant'Anghjulu
- Sentier des arbres
- Parcours de la course en montagne Via Romana
- Mare a mare Nord (Santa Reparata di Moriani – Pianellu)
- Sentier de la transhumance (Lozzi-Corscia / Scala di Santa Regina)
- Débroussaillage du sentier du patrimoine de Nocario
- Débroussaillage et signalétique des boucles VTT
- Débroussaillage pour la course « Via Romana »

### **Centru di Corsica**

- Débroussaillage et balisage : Mare a mare Nord : Pianellu-Corti, Corti-refuge de la Sega
- Balisage du Mare a Mare
- Débroussaillage variante Mare a Mare Nord : Bocca d'Oreccia – RN 200 commune de Poggio di Venaco

### **Dui Sevi, Due Sorru, Cruzzini**

- Débroussaillage et balisage des sentiers : Tra Mare e Monti (Palmarella –Carghjese) à partir de Marignana, Ota, Serriera, Cargèse, Osani, Evisa, Curzu, Partinellu
- Mare a Mare Nord : Evisa - Bocca a Verghju
- Sentier de la Transhumance : Verghju-Puscaghja
- Mare a Mare variante : Bocca d'Oreccia-Marignana à partir de Guagnu, Pastricciola, Rennu, Poggiolu, Soccia

### **Divers**

- Entretien du sentier d'interprétation Letia
- Entretien des sentiers de Rezza

### **Boziu**

- Débroussaillage du sentier Carticasi-San Pedrone
- Débroussaillage du sentier Tralonca-Zuccherellu
- Entretien mare a mare nord

### **Niolu**

- Entretien du Mare a mare Nord : refuge de la Sega – Verghju
- Entretien du sentier de la transhumance Bocca Guagnarola - Scala di Santa Regina

### **Alta Rocca**

Suivi des travaux d'entretien sur le Mare a mare Sud :

Balisage des itinéraires et pose de panneaux de signalétique directionnelle

Travaux d'entretien sur les sentiers du Cuscionu

### **Gravona, Bastelica, Bocognano**

- Entretien de la variante du Mare a Mare Nord Bocca d'Oreccia – Poggio di Venaco
- Entretien des sentiers de pays de Bastelica.

### **Fium'Orbu**

- Entretien San Gavino – Laparo
- Entretien du Mare a Mare Centre Ghisonaccia (Mignataggia) – Laparo,
- Entretien des sentiers de pays du Fium'Orbu.

## **4.2.3 GITES D' ETAPES ET HEBERGEMENTS TOURISTIQUES**

Suivi de la clientèle sur les grands itinéraires Mare a Mare et Mare e Monti

## **4.2.4 LES REFUGES**

Une gestion régulière de tous les refuges du PNRC est effectuée par les agents du service montagne-randonnée. Cela englobe à la fois l'entretien, la désinsectisation de l'ensemble des structures du Parc sur le GR, l'approvisionnement en gaz, bois de chauffage, produits d'entretien..., l'hivernage des refuges, ainsi que la gestion des nuitées (réservations, tickets...), et le suivi des gardiennages.

Le coût global du fonctionnement des refuges, en dehors des opérations d'investissement :

- Achat gaz : 15 184,00 €
- Achat produits d'entretien :
  - Capembal : 8 981,00 €
  - Kallicides (pour fosses septiques) : 4 290,00 €
  - SOS insectes (punaises de lits) : 10 918,00 €
- Achat de bois de chauffage : 4 170,00 €
- Transport des déchets par muletiers : 72 000,00 € TTC
- Frais de communication
  - OVH : 2 114,00 € (forfaits téléphones)



OZONE : 7 081,00 € (forfait internet + location)

- Mission d'ingénierie (paramètres des ordinateurs Ottavi Toussaint) : 950,00 €
- Achat tickets refuges : 1 452,00€
- Contrôle installation électrique refuge d'Ascu (commission de sécurité) : 213,00 €
- Eau – assainissement (refuge d'Ascu) : 494,00 €
- Electricité (refuge d'Ascu) : 2 978,00 €
- Ordures ménagères du refuge d'Ascu : 1 200,00 €
- Frais d'assurance pour tous les refuges (Groupama) : 35 000,00 €
- Remplacement batteries solaires refuge de Carrozzu : 5610,00 €
- Remplacement batteries solaires refuge de Puscaghja : 1 025,00 €
- Réparation solaire refuge de Prati : 1 248,00 €
- Réparation solaire refuge de Manganu + installation d'un onduleur : 3 219,00 €
- Hélicoptages : 104 516,00 €
- Concession du refuge de Ciottulu : 3 063,00 €
- Concession du refuge de Tighjettu : 2 500,00 €
- Captage refuge de la Sega : 151,24 €
- Concession refuges de Carrozzu et d'Ortu di u Piubbu : 2 605,00 € +700,00 €
- SERDEF : 1 297,00 €
- SYVADEC : 660,00 €
- Communauté de communes du Niolu, Ordures ménagères : 280,00 €
- Achat de housse pour matelas, refuge d'Ortu di u Piubbu : 1 504,00 €
- Achat de tentes et matelas pour tous les refuges : 13 712,00 €
- Réparation du mur du refuge de l'Onda : 17 545,00 €

#### Opération d'investissement (HT)

-Remplacement du Parc photovoltaïque du refuge de Manganu, commune d'Ortu  
**8 000,00 € - opération réalisée**

- Installation d'un paratonnerre au refuge de l'Ercu, commune de Lozzi  
**12 700,00 € - opération réalisée**

- Réfection de la toiture du refuge de Petra Piana, commune de Venaco  
**35 640,00 € - opération réalisée**

- Réaménagement de l'hélicoptage du refuge de Carrozzu, commune de Calenzana  
**38 650,00 € - opération réalisée**

- Traitement de l'eau du refuge de Manganu, commune d'Ortu  
**10 886,40 € - opération réalisée**

- Remplacement de la toiture et des ouvertures du refuge d'Ortu di i Piubbu, commune de Calenzana  
**66 000,00 € - marché attribué aux entreprises, en cours de réalisation**

- Réfection de la toiture + étanchéité de la terrasse du refuge d'Ascu, commune d'Ascu  
**61 226,00 € - marché en cours d'attribution**

- Aménagement extérieur du refuge de Ciottulu, commune d'Albertacce  
**78 145,00 € - marché attribué aux entreprises, en cours de réalisation**
  
- Toilettes sèches du refuge d'Ortu di i Piubbu, commune de Calenzana  
**191 000,00 € - modification des postes, sans pour autant changer l'enveloppe, nouveau rapport en Assemblée Générale, en attente**
  
- Toilettes sèches du refuge de Manganu, commune d'Ortu  
**204 600,00 € - modification des postes, sans pour autant changer l'enveloppe, nouveau rapport en Assemblée Générale, en attente**
  
- Toilettes sèches du refuge d'Usciolu, commune de Cozzanu  
**239 835,00 € - complément de financement de 44 770,00 € par rapport au projet initial. Nouveau rapport et nouvelle recherche de financement**
  
- Dernière tranche du Solenzara – Ghisoni : débroussaillage et réalisation de passerelles  
**180 591,56 € TTC - opération réalisée**
  
- Acquisition de défibrillateurs Haute-Corse  
**14 918,40 € TTC - opération réalisée**
  
- Acquisition de défibrillateurs Corse du Sud  
**13 053,60 € TTC - opération réalisée**
  
- Sentiers du Venacais, réalisation d'une fontaine  
**6 414,00 € TTC – opération réalisée**
  
- Aménagement intérieur du refuge de Ciottulu :  
**78 145,00 € HT – sera réalisé en octobre 2016**
  
- Réfection de la toiture du refuge de Ciottulu :  
**88 000,00 € HT – réalisé à partir du 17 mai 2016**
  
- Réhabilitation des passerelles de Zoïcu et de Fiume Grossu :  
**21 855, 54 € HT – réalisé en décembre 2015**
  
- Mise en place du paratonnerre du refuge de l'Ercu :  
**12 700,00 € HT – réalisé en juillet 2015**
  
- DZ de Carozzu :  
**46 380,00 € HT – réalisé en octobre 2015**
  
- Toilettes sèches d'Ortu di u Piubbu :  
**191 000,00 € HT – en cours de réalisation – été 2016**
  
- Toilettes sèches de Manganu :  
**204 600,00 € HT - en cours de réalisation – été 2016**

Dossiers en recherche de financement :

- Toilettes sèches d'Usciolu :  
195 065,08 € HT – demande de complément de financement

### **Centrale de réservation GR20**

La centrale de réservation est parfaitement opérationnelle et devient un réflexe chez un nombre important de randonneurs ; ceux-ci sont assurés de trouver leur place en refuge, et les gardiens qui proposent des repas peuvent prévoir en quantité suffisante en fonction du nombre de réservations.

### **Alta Rocca**

Refuge d'Asinau, commune de Quenza :

Hélicoptages en début et fin de saison ; enlèvement des ordures ménagères par les muletiers.

Refuge de Paliri, commune de Conca :

Hélicoptages en début et fin de saison ; enlèvement des ordures ménagères par hélicoptère.

### **Caccia- Giussani**

Refuge d'Ascu, commune d'Ascu :

Réfection des peintures intérieures en régie

Enlèvement des ordures ménagères par la Communauté des Communes (1 500,00 €)

### **Centru di Corsica**

Refuge de la Segà, commune de Corti :

Hélicoptages en début et fin de saison ; enlèvement des ordures ménagères par les muletiers.

- Travaux d'assainissement : 67 034,00 € TTC

Refuge de l'Onda, commune de Vivariu :

Hélicoptages en début et fin de saison ; enlèvement des ordures ménagères par les muletiers.

Refuge de Petra-Piana, commune de Venacu :

Hélicoptages en début et fin de saison ; enlèvement des ordures ménagères par les muletiers.

### **Dui Sevi**

Refuge de Puscaghja, commune d'Evisa, entretien

Hélicoptage début et fin de saison

- Réfection du mur du refuge en régie.

### **Due Sorru**

Refuge de Manganu, commune d'Ortu :

Hélicoptages en début et fin de saison ; enlèvement des ordures ménagères par les muletiers.

### **Falasorma Marsulinu**

Refuge d'Ortu di Piubbu, commune de Calenzana :

Héliportages en début et fin de saison ; enlèvement des ordures ménagères par les muletiers.

- Réfection de la faîtière du toit en régie pour 800,00 €

Refuge de Carrozzu, commune de Calenzana :

Héliportages en début et fin de saison ; enlèvement des ordures ménagères par les muletiers.

- Remplacement du parc à batteries et du chargeur des batteries

## **Niolu**

Refuge de l'Ercu, commune de Lozzi.

Héliportage de gaz et de bois de chauffage, entretien du refuge et enlèvement des ordures ménagères par hélicoptère.

Refuge de Ciottulu, commune d'Albertacce :

Héliportages en début et fin de saison ; enlèvement des ordures ménagères par les muletiers.

Refuge de Tighjettu, commune d'Albertacce :

Héliportages en début et fin de saison ; enlèvement des ordures ménagères par les muletiers.

## **Taravo**

Refuge de Prati, commune de Palneca :

Héliportages en début et fin de saison ; enlèvement des ordures ménagères par les muletiers.

Refuge d'Usciolu, commune de Cuzzà :

Héliportages en début et fin de saison ; enlèvement des ordures ménagères par les muletiers.

### **4.2.5 PASSERELLES ET TRAVAUX EN REGIE**

Passerelle de Zoïco commune d'Orto

Passerelle de Guagno, commune de Guagno

Passerelle des bains de Guagno commune de Guagno

Passerelle de Manganu commune d'Orto

Passerelle de Cavorsu, commune d'Isolaccia di Fium'Orbu





Passerelle de Lugo di Nazza, Mare e Monte  
Passerelle de Vechamina, commune de Ghisoni



Passerelle de Ponte a Castagnu, commue de Letia  
Passerelle de la Richgusa, commune de Bocagnano  
Terrasse de Manganu  
Terrasse du lac du Melo  
Terrasse d'Orto di u Piubbu

#### **4.2.6 INFORMATION DU PUBLIC ET PROMOTION DES TERRITOIRES**

Falasorma : accueil, information et suivi de la clientèle à la maison d'information du PNRC à Calenzana.

#### **4.2.7 BALISAGE ET SIGNALÉTIQUE RANDONNÉE**

Pendant qu'ils effectuent l'entretien des itinéraires, les agents remplacent les panneaux de signalétiques abimés, ou en posent de nouveaux quand cela est nécessaire. Ils les fabriquent, la plupart du temps, en régie à l'atelier de Corte.



### **Alta Rocca**

Balisage de tous les itinéraires  
Pose de signalétique directionnelle

### **Castagniccia**

Remplacement des panneaux directionnels fabriqués en régie.  
Travaux en cours pour une nouvelle signalétique randonnée sur le secteur.

### **Dui Sevi et Dui Sorru**

Remplacement, pose, et entretien de l'ensemble de la signalétique Dui Sevi et Dui Sorru, Cruzzini, Taravu, Gravona

Remplacement des panneaux directionnels fabriqués en régie.  
Balisage variante Mare a Mare Nord, Mare e Monti

### **Falasorma Marsulinu**

Remplacement des panneaux directionnels fabriqués en régie.

### **Fiumorbu**

Balisage Mare a mare Centre, Mare e Monti, Solenzara – Ghisoni  
Isolacciu – Prati

### **Niolu**

Mise en place d'une signalétique fabriquée en régie  
Balisage Mare a Mare Nord – sentier de la transhumance et sentiers du Niolu.  
Balisage col de Serra Piana à Corscia (transversale Ile Rousse – Corte)

## **Missions accomplies par l'équipe Montagne et randonnée**

### **GR 20**

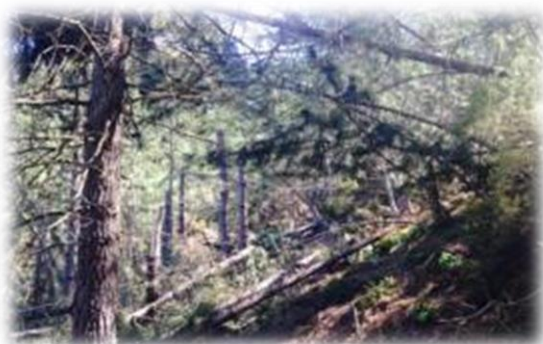
- Mission de régisseur des recettes sur les refuges
- Déneigement et entretien des refuges en période hivernale
- Entretien GR 20 nord et sud (débroussaillage et balisage)



- Installation du réseau informatique (paraboles, téléphones, ordinateur) dans l'ensemble des refuges du Parc



#### Entretien du GR et tronçonnage d'arbres



#### Balisage du GR en rouge et blanc

- Pose de signalétique
- Equipement de passages techniques, passage de la Muvrella)...
- gestion de l'accident du cirque de la solitude, ouverture et équipement de la variante



#### **Aide aux autres services du Parc**

- Participation aux lâchers et aux journées « brame du cerf »

- Repérage des boucles VTT supplémentaires
- Capture et visite nid de gypaète
- Nourrissage et observation du Gypaète dans la vallée de Bonifatu
- Gardiennage du refuge du lac du Melu.

### **Intervention avec des partenaires extérieurs**

- Mise à disposition, selon convention, de trois agents pour le programme Mouflons avec l'ONCFS. Capture des mouflons à Ascu. Entretien des quinze cages de capture dans Réserve de Chasse et de Faune Sauvage d'Ascu
- Convention avec Météo France pour des sondages neige et estimation des risques d'avalanche
- Participation à l'organisation de la course à skis à Ascu.

### **Communication**

- Reportage sur les mouflons et le travail de collaboration entre l'ONCFS et les agents du Parc, notamment sur le site d'Ascu (TFI et Corse-matin)
- Différentes émissions relatives à l'accident sur le cirque de la solitude et la réalisation de la variante
- Différentes reportages télé et presse écrite sur le GR 20

### **Contribution du service Randonnée aux autres services**

- Programme Cerf : participation des agents aux lâchers, aux suivis et aux comptages.
- Débroussaillage et petits travaux d'entretien dans les enclos de Casabianda et d'Ania.
- Programme Gypaète : participation aux nourrissages hebdomadaires et aux observations, ainsi qu'aux comptages.
- Appui pour les comptages des cerfs et construction d'enclos de capture amovibles à Moltifao.
- Gestion, accueil du public au Village des tortues de Moltifao (saison estivale)
- Appui au service Education à l'Environnement pour l'accompagnement de groupes scolaires
- Coupe de bois de chauffage pour la Casa di a Natura
- Surveillance et gestion des lacs
- Equipement des nids de gypaète avec l'équipe Montagne, bagage
- Surveillance lac de CRENA saison 2015
- Observation rapaces dans la région d'Evisa



## Chapitre 5 : EDUCATION A L' ENVIRONNEMENT

Mieux faire connaître les richesses naturelles et culturelles aux différents publics est une des conditions d'une protection et d'un développement équilibré et maîtrisé.

### 5-1 EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Former et informer la jeunesse à la protection de l'environnement est une mission des Parcs et l'intervention en milieu scolaire, est au cœur du métier des animateurs au PNRC.

Le service Education à l'Environnement travaille sur des thèmes liés directement aux actions du Parc (Cerf de Corse, Gypaète barbu, Balbuzard pêcheur, montagne...) mais aussi sur des sujets sensibles tels que la fragilité des espèces (Grand dauphin, Mouflon de Corse, Mérrou, Sittelle de Corse, Truite macrostigma...), des espaces (lacs, réserves...) et tout ce qui touche au patrimoine culturel de la Corse (patrimoine bâti, histoire, gastronomie, savoir-faire ancestraux...).

Les animateurs interviennent dans tous les établissements du territoire, les programmes se font en partenariat avec les enseignants et sont adaptés à tous les niveaux de la maternelle au lycée.

La demande pour ces interventions va bien au-delà de son territoire, ce qui amène les animateurs à répondre à des sollicitations auprès d'écoles et d'organismes « hors parc ».

#### 5.1.1 LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES « PNRC »

##### **Alta Rocca**

**Ecoles primaires** de Quenza, Sta Lucia de Porti Vechju, Joseph Pietri et Marcellesi de Porti Vechju, Sta Lucia de Tallà

**Collèges** de Livia, Porti Vechju 1 et 2

**Lycée** de Porti Vechju

##### **Castagniccia**

**Ecoles primaires** de La Porta, Piedicroce, Prunu, E Valle d'Alisgiani

##### **Caccia Ghjunsani**

**Ecole primaire et collège** de Moltifau

**Ecole** d'Olmi e Capella

##### **Centru di Corsica**

**Ecoles primaires** Sandreschi, Porette, St Jean de Corti, Riventosa, San Petru di Venacu.

**Collège et lycée** Pascal Paoli de Corti



### **Dui Sorru- Dui Sevi**

**Ecoles** de Carghese, Ota-Portu, Evisa

### **Falasorma-Marsulinu**

**Ecole** de Calinzana, Galeria

### **Fium'Orbu**

**Ecoles** de Prunelli di Fium'orbu, Pietrapola, Capanella-Morta, Sari di Solinzara  
Collège du Fium'Orbu

### **Gravona**

**Ecoles** de Carbuccia, Tavera, Bucugnà, Ucciani, Bastelica

### **Niolu**

**Ecole** de Calacuccia

### **Taravu**

**Ecoles** de Cuzzà, Tassu, Zicavu

## 5.1.2 LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES «HORS PNRC »

### **A. Ecoles maternelles et primaires**

Afà, Aghione, Aiacciu (Notre de dame de l'Assomption, Mezzavia, Loretto, Salines VI, Sampiero), Aleria, Bastelicaccia, Bastia (Anonciade, Charles Andrei, Galloni, Subissi, Amadei, Denfendini, Modeste Venturi), Borgo-Marana, Calvi, Casa Pieraggi, Castellare di Casinca, Cervioni, Crucetta-Lucciana, Felicetu, Folelli, Furiani, Ghisonaccia, Lecci di Porti Vechju, Merusaglia, Miomu, Moriani, Peri, Petralba, Porticcio, Ponte Leccia, Querciolu, Sagone, San Giulianu, San Lorenzu, San Martinu Di Lota, San Petru di Tenda, Sartè, Sotta, Sta Maria Sicchè, Tagliu Isulacciu, Tassu, Tiuccia, Velone, Ventiseri (Travo), Vescovato, Vezzani, Vicu, Volpajola.

### **B. Les collèges**

Sartè, Aiacciu (Arthur Giovoni, Laetitia), Biguglia, Montesoru, Sarrola (Baléone), Vicu, Bastia (St Joseph, Vinciguerra, Giraud), Purtichju, Porti Vechju, Saint Florent.

### **C. Les lycées**

Bastia (Jeanne d'Arc et Jean Nicoli)

Lycées agricoles : Sartè et Borgu

LEP : Aiacciu (Finusellu)

## 5.1.3 LES PROGRAMMES SPECIFIQUES

### **« A l'école de la mer »(OEC)**

Ecoles de : Solenzara (CEI-CE2), Morta (CMI-CM2), Tavera (2 classes GS-CP et CE-CE2-CMI)

**« Programme conservation de la Truite de corse » (Fédération de Corse pour la pêche et la protection du milieu aquatique)**

Le service a poursuivi ses interventions en classe avec la malette pédagogique et le CD-rom élaborés pour le programme Life.

Interventions auprès des écoles de: Calinzana, La Porta, Morta, Valle d'Alesgiani, Prunu, San Giuliano, Corte Sandreschi, Morta, Piedicroce, Cozzano, Zicavo, Ste Marie Sicchè, Tasso.

**Soit 50 interventions (287 élèves).**

Afin d'améliorer la préservation et la connaissance de l'espèce, le service a proposé une **journée de découverte sur la truite de Corse à la Casa di a natura**. Une classe de CM2 de l'école primaire de Moriani a ainsi bénéficié de l'intervention **d'un moniteur de pêche** (initiation aux différentes techniques de pêche, atelier de réalisation de mouches artificielles..)

#### 5.1.4 LES INTERVENTIONS DIVERSES

**Animation "lagunes et étangs côtiers de Méditerranée"** : sur le site de l'étang de Palu (commune de Serra di Fium'Orbu), parcours pédagogique autour de la presqu'île, observation de l'avifaune des zones humides et des activités sur les rives de l'étang ; **240 scolaires**

**Visite du moulin de Bucugnà :**

Découverte de la châtaigneraie et de l'activité castanéicole : accueil de **98 élèves** des écoles primaires de Loreto (Aiacciu) et Sagone.

**« Du maquis à la dune » :**

Sur plusieurs jours, accueil de 14 classes (**330 scolaires**) du Fium'Orbu et du Grand Bastia pour un rallye nature sur le site de Pinia.

### **5-2 ACTIVITES DIVERSES**

Tous les ans les animateurs participent à des manifestations nationales et régionales organisées par nos partenaires.

**\*Lâcher de Torymus**

Tous les animateurs ont suivi les formations organisées par les techniciens de la chambre d'agriculture, puis ceux des secteurs « à activité castanéicole » se sont engagés dans le programme de lutte contre le Cynips du châtaignier.

L'opération consiste à faire toute les semaines pendant un mois, « le suivi » d'un arbre dans une zone où l'on suspecte la présence du Cynips, puis d'engager les lâchers de Torymus (insecte prédateur du cynips).

### **\*Projet GDEGeM ( Grand Dauphin, Etude et Gestion en Méditerranée )**

Le service a poursuivi sa collaboration dans le cadre de cette opération lancée par le GIS3M en février 2013 grâce au soutien de la Fondation MAVA, le Fonds de Dotation pour la Biodiversité et l'Agence des aires marines protégées.

Par équipe de 3 à 4 personnes, le service a effectué **15 jours de prospection** autour de l'île:

A savoir, des missions d'observation , d'identification et de biopsie destinées à améliorer les moyens de conservation du Grand Dauphin en Méditerranée nord-occidentale notamment en complétant les connaissances sur sa population et son statut.

Après son investissement dans la conception et l'animation d'outils pédagogiques pour le LIFE LINDA (Limitation des Interactions Négatives entre le Dauphin et les Activités humaines), le Service d'Education à l'Environnement du PNRC s'investit sur le terrain pour contribuer à une meilleure connaissance scientifique de cette espèce emblématique de nos côtes.

En effet, la Corse étant dans le sanctuaire Pelagos, il apparaissait important pour le Parc de contribuer, à son échelle, à ce type de projets internationaux.

Il s'agit de campagnes de photo-identification, consistant à prendre en photo l'aile de tous les individus rencontrés pendant la navigation, chacun d'entre eux étant unique.

Cela permet, après la mise en commun de toutes les données récoltées, de comprendre les déplacements et les échanges éventuels entre les différents groupes de Grand Dauphin vivant dans le sanctuaire. Participation au workshop international sur la conservation du Grand dauphin à Marseille .

## **5.2.1 LES INTERVENTIONS AUPRES DU JEUNE PUBLIC**

### **A. Trophées du développement durable**

Le service a renouvelé sa participation aux Trophées du Développement Durable organisés par le Conseil Général de Haute Corse. Ce concours, ouvert aux classes des écoles maternelles, primaires et collèges du département, consiste à produire une œuvre collective en rapport avec le développement durable. Tout au long de l'année scolaire, nous avons proposé 8 ateliers et 7 sorties sur le territoire. Cette opération représente pour le service **une vingtaine d'interventions et trentaine de sorties** (Musée archéologique du Niolu, sentier de découverte botanique Tavignanu, sentier des arbres en Castagniccia et Casa Paoletti, forêt de Vizzavona et Casa di a natura, Réserve de Biosphère de la Vallée du Fangu, Pinia et Etang de Palu).

### **B. La Mer en Fête**

**La Mer en fête** organisée par le CPIEU Marinu : atelier sur le grand dauphin de méditerranée et film sur le suivi de cette espèce à Aiacciu (**90 scolaires**).

### **C. Vita marina**

**Vita Marina / Colloque Biodiversité marine** organisé par le Lycée agricole de Sartène :

- exposition et atelier sur le Grand dauphin de Méditerranée (**200 scolaires**)
- journée grand public à Prupia : atelier grand dauphin de Méditerranée et projection d'un film sur le suivi de cette espèce (**100 personnes**).

### **D. Fête de la Nature**

**La Fête de la nature à Zonza (Pinarellu)** atelier sur le balbuzard pêcheur (**60 scolaires**)

### **E. Fête de la Science**

**La Fête de la Science à Corti** : (manifestation organisée par le CPIE A Rinascita) :

- atelier sur le cerf de Corse (**120 scolaires**)

### **F. Festa di a nazione**

Bunifaziu : u cervu (6<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup>)

Collège de Baleone : u castagnu

Ecole de Travu : u cursinu (classes de CE1, CE2 CMI et CM2)

### **G. A Girandella di a lingua corsa**

**A Girandella di a lingua corsa à Corti** : (manifestation organisée par le CPIE A Rinascita) :

- Ateliers : mele di Corsica e A muvra

Crédit photo : CPIE A Rinascita

### **H. Forum des métiers**

**Le Forum des Métiers/ journées d'information carrières :**

Ces forums permettent aux élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de rencontrer des professionnels. Les animateurs du Parc sont sollicités pour présenter les différents métiers de l'Environnement.

Collèges : Ajaccio Laetitia Bonaparte) ; Purtichju

Lycée agricole de Sartène/carrefour des métiers agricoles

Lycée Jeanne d'Arc, collège Saint Joseph ( Bastia)

### **I. Participation aux autres missions du PNRC**

**Programme Cerf :**

Comme chaque année depuis trois ans les animateurs ont été sollicités pour l'opération de recensement de la population de cerfs par l'écoute et l'enregistrement du brame sur l'ensemble des secteurs occupés par l'espèce.

**5.2.2 REALISATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET D' Outils  
PEDAGOGIQUES**

Dans un souci constant d'adaptation au public et d'actualisation de données, le service Education à l'environnement a travaillé à la conception de différents outils pédagogiques :  
Pour l'année 2015 on peut citer :

-Exposition « Dui mane per dumane »

Dans le cadre du programme « Life+ Conservation of Red Deer Cervus elaphus corsicanus in Sardinia and Corsica », un groupe de travail composé du responsable du projet et d'animateurs s'est mis en place afin de concevoir des outils de sensibilisation à destination du grand public et scolaires :

- une exposition grand public ;
- un dépliant 3 volets ;
- une brochure scolaire ;
- des autocollant et posters.

Par ailleurs, un nouveau tirage de ces différents outils a été réalisé grâce au soutien financier du Gal Leader Sud Corse.

### **L'orma di u cursinu**

De nouveaux supports de sensibilisation à destination des scolaires ont été créés et viennent compléter ceux déjà réalisés :

- un jeu de cartes
- un poster magnétique avec magnets

## **5.3 LES CASE**

### **5.3.1 CASA DI A NATURA**

La structure a accueilli **1 772 personnes** :

- En séjours éducatifs : 582
- A la journée (Tra u faiu e u larice) : 998
- " " (Trophées du Développement Durable) : 192

### **5.3.2 CASA MARINA**

La structure a accueilli **638 personnes** en séjour

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, et les animateurs sont également intervenus à l'école de Galeria dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires (10 interventions).

Participation au comité pédagogique du MAB Fangu

## **5.4 LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC**

Le milieu scolaire n'est pas le seul domaine d'intervention des animateurs, afin de sensibiliser



un plus grand nombre de personnes (habitants du territoire et visiteurs), ils participent à de nombreuses manifestations et foires rurales (sur le territoire et « hors parc »).

En fonction du site et de la demande, ils proposent des animations (expositions commentées, projections, débats, conférences, caméra sous-marine etc.) et diffusent différents supports de sensibilisation (dépliants, brochures, affiches, marque page....).

#### 5.4.1 LES MANIFESTATIONS

Tout en mettant en avant les missions et actions du Parc, les sujets correspondent aux thèmes des manifestations. (les savoirs faire, la montagne et les activités de pleine nature, les oiseaux, l'eau douce en Corse, la flore, l'olivier, l'amandier, le châtaignier, le gypaète barbu, la biodiversité, le patrimoine bâti, les réserves naturelles, la pêche, miels et abeilles de Corse...)

##### **Rendez-vous en Plaine Orientale**

L'office de tourisme Ghisonaccia-Fium'orbu soucieux de promouvoir la région de la Plaine Orientale, a mis en place, durant le mois de mai, une série d'animations à destination des publics visiteurs et locaux.

Ces journées intitulées « rendez-vous en Plaine Orientale » ont pour but de faire découvrir les différentes facettes d'une microrégion riche en patrimoine naturel et culturel. Des visites sur site ont été organisées ainsi que des rencontres avec des acteurs du développement économique du territoire.

Le service EEDD du PNRC sollicité dans l'organisation de ces 2 journées a ainsi pu guider les visiteurs (une cinquantaine de personnes) sur la presqu'île de l'étang de Palu pour une observation de l'avifaune des zones humides.

**« U bramitu di u cervu »** (écoute du brame) ces soirées grand public ont été renouvelées et se sont déroulées au mois de septembre dans les régions concernées par les lâchers de cerfs (Moltifau/Castifau, San Petru di Venacu, Quenza et Letia). Participation **d'une centaine de personnes.**

##### **Les Castagnades dans le Parc régional des Monts d'Ardèche**

Le Parc de Corse était l'invité d'honneur des fêtes de la Chataigne appelées « Castagnades » qui se sont déroulées pendant le mois d'octobre dans le Parc régional des Monts d'Ardèche.

A cette occasion, une délégation composée de Jacques Costa, Président du PNRC, Antoine Versini, 1<sup>er</sup> Vice-Président et de techniciens, a fait le déplacement à Joyeuse.

Lors de l'inauguration officielle de la manifestation, qui s'est fait en présence de la Députée Sabine Buis et de nombreux élus locaux, Jacques Costa et Antoine Versini ont été intronisés dans la confrérie de la chataigne Ardéchoise.

Un stand itinérant avec diverses expositions et documentations mises à disposition par nos partenaires (ODARC, ATC, foyer rural de Bocognano, Syndicat AOC Miel...) a été animé par les agents du PNRC.

La délégation corse avait amené dans ses bagages des produits de dégustation issus des filières de production emblématiques du territoire et notamment ceux qui sont valorisés dans le cadre de la route des sens authentiques.

Un accueil chaleureux a été réservé à la délégation corse et a permis de nombreux échanges sur la problématique commune de la châtaigne. C'est avec plaisir que le Parc de Corse a reçu à son tour une délégation Ardéchoise lors de la foire de Bocognano le dernier week end du mois de novembre.

A noter que le fil rouge de cette 16<sup>ième</sup> édition était le groupe de musiciens et de polyphonies Corses « Alba ».

#### 5.4.2 LES ACTIONS PAR MICROREGION

##### **Alta Rocca**

Porti Vechju : Fiera di Porti Vechju

Quenza : soirée écoute du brame.

St Lucia di Tallà : Fiera di l'oliu novu

##### **Castagniccia**

Piedicroce : Fiera di Castagniccia

Piedicroce: Nationale d'élevage du cursinu

Quercitellu : Foire du col de Pratu

Valle d'Alisgiani : Fête de l'école intercommunale

Nucariu: journées européennes des métiers d'art

##### **Caccia Ghjunsani**

Moltifau : soirée écoute du brame

##### **Centru di Corsica**

San Petru di Venacu : soirée écoute du brame

Focicchia : Journée internationale des forêts

Moltifao-Castifao : soirée écoute du brame

##### **Dui Sevi Dui Sorru Cruzinu**

Rennu : Fiera di San Roccu

Letia : -Fête de la pêche

-Soirée écoute du brame

-Sorru in musica

Murzu : -Foire du chocolat

-A Fiera di u mele

-Sorru in musica

-Journées européennes des métiers d'art

##### **Falasorma-Marsulinu**

Galeria : Fête de la science : les forêts de Corse (conférences, expositions, visites commentées)

##### **Fium'Orbu**

Etang de Palu : Journées mondiales des zones humides

### **Gravona**

Bucugnà : A Fiera di a castagna

### **Niolu**

Casamaccioli : A Santa di u Niolu

Col de Verghju : les Hivernales

### **Participations Hors Parc**

Aleria : Fête de la science

Aregnu : Fiera di l'amandulu

Carpinetu : Via romana

Filitosa : Fiera di u turisimu campagnolu

Ghisonaccia : rassemblement interfédéral de canyoning

Lecci di Purti Vecchju : interventions sur le grand dauphin de Méditerranée et le cerf

Lumiu : soirée caméra sous marine

Montegrossu : Fiera di l'alivu

Murzu : Fiera di u mele

Murzu : Marché des producteurs

Murzu : Sorru in Musica

Peri : Festimonti

Ponte Novu : Fiera di a caccia e di a pesca

Propriano : Vita marina

Sartè : Carrefour des métiers agricoles

Tagliu Isulaccio : Parc Galea Fête de la science (atelier mele di Corsica)

Vezzani : Fiera di u legnu e di a furesta

Vicu : Fiera di a natura

## **5.5 VITRINES DES SECTEURS ET MAISONS A THEME**

### **Caccia-Ghjunsani**

#### ***Village des Tortues***

Durant la période d'ouverture au public (mi-mai à la mi septembre), le Village des Tortues a accueilli **10 000 visiteurs**.

### **Castagniccia Casa Paoletti- Centre de ressources patrimoniales de Castagniccia**

Accueil de 4 classes primaires « A la découverte de la Castagniccia » et sentier des arbres pour des visites d'une journée (78 scolaires) et collège de Porti Vecchju (25).

### **Cruzinu-Dui Sorru**

### **Casa di u Mele à Murzu**

Ouverte depuis quatre ans, A Casa di u mele prend son « rythme de croisière », le nombre de personnes accueillies augmente d'année en année.

Pour le printemps 2015 plus de **200 scolaires** ont été reçus : 7 classes :

Ecole des Salines, Luretu d'Aiacciu, Mezzavia, Vico , Ocana, Ota.

L'ouverture au grand public, du mois d'avril à fin septembre, a permis d'accueillir plus de **4 000 visiteurs** auxquels on a proposé la découverte du monde des abeilles, l'apiculture en Corse et la dégustation de la gamme variétale des 6 miels de Corse (1 890 pots de miel ont été vendus sur place).

Au mois de mars, les agents de la casa di u mele participaient à la 1ere fête du chocolat et ouvraient au mois de juillet en soirée pour la manifestation Sorru in musica (100 personnes).

A l'occasion de « A Fiera di u mele », d'autres animations ont été proposées dans la structure : une journée des apiculteurs, un atelier de cuisine avec Vincent Tabarani de Cucina Corsa et des visites guidées du sentier de l'abeille.

## **5.6 FORMATION DES ANIMATEURS**

Tous les ans, le service animation organise des journées formation/information sur les programmes en cours au Parc. Les animateurs participent aussi à des regroupements ou séminaires mis en place par les différents partenaires.

- Programmes gypaète barbu et cerf de Corse
- Outils de suivi et de conservation du grand dauphin
- Xylella fastidiosa

### **Divers**

Signature d'une convention de partenariat entre le PNRC et le CPIE A Rinascita

### 6.1 LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, LES NUISANCES ET LES POINTS NOIRS PAYSAGERS

#### 6.1.1 QUALITE DES EAUX

##### ➤ **Castagniccia**

Mise en place de réunions de concertations techniques avec DDTM – ONF – CRPF sur la gestion du Fium'Altu suite aux intempéries qui se sont produits le 2 octobre 2015.

Sensibilisation des élus à la résorption de points noirs paysagers (dépôts sauvages, vhu)

##### ➤ **Falasorma-Marsulinu**

##### ***Gestion du parking de Ponte Vecchju (Fangu)***

Conformément aux axes d'intervention retenus lors des premières réunions consacrées aux problèmes posés par la fréquentation touristique lors de la période estivale, les arrêtés règlementant le stationnement et la circulation sur certaines parties de la voirie entre le 15 juin et 31 août ont été pris par le CG 2B. Parallèlement, le dispositif de parking payant a de nouveau été mis en place au niveau de Ponte Vecchju en juillet et août avec le recrutement de 2 saisonniers chargés de la gestion de cet espace, mais également de l'information et de la sensibilisation des visiteurs (fréquentation du parking en augmentation).

##### ***Bassin versant du Travu, du Fangu et du Liamone.***

Des démarches ont été entreprises par le chargé de mission Eaux et Milieux Aquatiques avec le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages afin d'intégrer le réseau «Rivières sauvages». Ce label est attribué aux cours d'eau présentant un très bon fonctionnement écologique et constituant des réservoirs de biodiversité.

Après visite des sites avec la responsable du Fonds de Conservation, le Travu et le Fangu ont été retenus pour présenter leur dossier de candidature afin de faire partie du réseau national des bassins versants pilotes en vue de l'obtention du label. Le Liamone a dû être écarté car il ne remplissait pas l'ensemble des conditions indispensables pour rejoindre le réseau.

##### ***Contrat de rivière du Fangu***

A l'issue de nombreuses années de concertation, la version définitive du dossier de candidature du contrat de rivière (tomes 1, 2 et 3) a été présentée au Comité de Bassin de Corse et a obtenu son agrément le 10 décembre 2012. La signature officielle du contrat de rivière du Fangu entre les différents partenaires doit intervenir en janvier 2014(CTC, Agence de l'eau, CG2B, Communes....)

Les actions programmées et déjà engagées:

Suivi et pilotage du contrat, coordination et animation de la concertation entre les différents partenaires, actions de communication et de sensibilisation, accompagnement des maîtres d'ouvrages pour l'élaboration et le financement des dossiers, préparation des dossiers de demandes de

subvention pour les opérations en maîtrise d'ouvrage **PNRC**. Au titre des projets sous maîtrise d'ouvrage directe du Syndicat Mixte, des dossiers en vue d'obtenir le financement d'une étude hydrobiologique sur le Fangu ainsi que pour la création d'outils de communication et de sensibilisation ont été élaborés et transmis aux financeurs.

Une partie du financement de l'animation est assurée par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. L'éco-développeur a participé depuis 2006 à toutes les réunions concernant l'élaboration, la finalisation et la validation des différentes actions du contrat de rivière

#### ➤ **Fium'Orbu**

Le PNRC s'est rapproché du Fonds de Conservation Rivière Sauvage afin d'intégrer le Travu au projet de labellisation « Rivière Sauvage » comme rivière pilote. Cette action s'inscrit dans le cadre plus large d'une volonté politique de gérer la préservation environnementale du fleuve, et notamment les impacts des différents usages. La concertation des communes riveraines et organismes en charge de l'aménagement du territoire a été lancée dans le cadre de l'action IV.1. Élaboration du programme d'actions.

### 6.1.2 POINTS NOIRS PAYSAGERS

Veille de terrain assurée par les Eco Développeurs sur leurs secteurs et sensibilisation des élus aux différents points noirs paysagers constatés.

## 6.2 LA PROTECTION ET LA GESTION DES PAYSAGES

Le PNRC via ses Eco développeurs a participé aux travaux d'élaboration du prochain **Plan de Protection des Forêts et Espace Naturels contre l'Incendie (PPFENI) 2013-2023**, ainsi qu'à l'élaboration et au suivi des études PLPI (*plan local de protection contre l'incendie*) et PRMF (*protection rapprochée d'un massif forestier*) qui maillent la Corse afin de limiter les incendies et leurs conséquences.

La Protection Rapprochée des Massifs Forestiers constitue une politique particulière sur des espaces forestiers remarquables, avec un double objectif : « environnement et sécurité ».

En matière de défense des personnes contre l'incendie, le PPFENI a conforté le PNRC comme un partenaire naturel de la démarche préventive, compte tenu de la signalétique incendie mise en place sur son territoire. Afin que la signalétique d'information et de prévention du public au risque incendie puisse être assurée sur l'ensemble des massifs pour la saison 2013-2014, le PNRC a réalisé en régie les interventions de réparations des panneaux, la confection de l'ensemble des panneaux, l'achat et le remplacement de cadenas.

#### ➤ **Castagniccia**

Veille et sensibilisation des élus sur la pratique des activités de loisirs motorisés sur le secteur. Deux arrêtés municipaux pris durant l'année.



Travaux avec CAUE2b sur village de Verdesse pour réaménagement des lieux (place communales, fontaine...)

➤ **Falasorma-Marsulinu**

**Réserve MAB Fangu**

Participation de l'Eco développeur dans la procédure de renouvellement du label MAB a conduit à mettre en place une démarche participative. De nombreuses réunions ont ainsi été organisées sur le territoire avec les socio-professionnels et les habitants afin de connaître leurs attentes et noter les problèmes rencontrés (réunions publiques, réunions de la commission locale de la RB et ateliers).

Des actions de sensibilisation et des conférences ont également permis de faire participer la population aux activités et à la connaissance de la Réserve.

Les réunions du Comité de Gestion et du Comité Scientifique se sont tenues au mois de mai dans la commune de Manso. Les agents du Parc se sont déplacés sur le continent pour participer au groupe communication et au groupe pédagogie de la RB ainsi qu'à la rencontre annuelle des RB.

Le volet communication de la RB a été développé aussi bien au niveau du MAB France qu'au niveau local (*sites internet, Facebook, Scribd, édition de dépliants*).

Une partie du fonctionnement annuel de la Réserve est prise en charge par l'Etat à hauteur de 10 000 euros.

Dans le cadre de la RB du Fangu, l'éco développeur a mené les actions suivantes :

-préparation du Comité de Gestion de la RB du 27/04/2015 et rédaction du P.V en collaboration avec l'animateur de la RB

-poursuite de l'instruction du dossier d'examen périodique appelé également dossier de renouvellement du label de la RB Fangu : avec la procédure d'extension de la RB vers les 9 communes du golfe de Porto-Girolata, la remise du dossier à l'UNESCO prévue en 09/2015 est reportée en 09/2016 avec une présentation intermédiaire au Mab-France en 06/2016

-participation aux phases de concertation avec les communes du golfe de Porto : rencontres avec les élus, réunions publiques, plan de gestion,...

-mis en forme du document sur le bilan des actions de la RB 2003/2015 et sur les futures actions à engager sur le nouveau périmètre de la RB

## **6.3 LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE**

### **BATI**

#### **6.3.1 LE PETIT PATRIMOINE RURAL NON PROTEGE**

➤ **Niolu**

Transmission de renseignements concernant le petit patrimoine bâti à des étudiants du DU Patrimoine de Corte chargés de réaliser l'inventaire préliminaire du patrimoine bâti de la Corse sur la base de territoires pertinents en collaboration avec la CTC.

## 6.3.2 LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

### ➤ **Castagniccia**

Suite de la mise en place du Centre de ressources patrimoniales de la Castagniccia.  
Étude de faisabilité d'un sentier du patrimoine sur la commune de Nocario déposé à l'OEC.

Mise en place d'un groupe de travail sur le développement de 5 sentiers thématiques liés au patrimoine bâti menés conjointement avec la Communauté des communes de l'Orezza Ampugnani, le Syndicat d'initiative de Castagniccia et l'office de pôle touristique Castagniccia Mare e Monti.

Projet de mise en valeur du couvent de Casabianca.

Veille sur les projets au sein des villages.

### ➤ **Centru di Corsica**

Le projet du sentier du Patrimoine des « trè paesi » Casanova, Poggio di Venacu et Riventosa, déjà validé par les instances la Communauté de Commune, maître d'ouvrage a été validé par les instances de l'Office de l'Environnement de la Corse et réalisé et finalisé. Ce projet auquel le Parc à a été associé via son Eco développeur.

### ➤ **Fiumorbu**

Élaboration d'un projet de mise en valeur de l'église Santo Pietro « Pievani de Sagri » sur la commune de Sari Solenzara.

### ➤ **Niolu**

En collaboration avec la Commune de Lozzi, projet d'étude d'un véritable produit touristique autour du sentier botanique existant situé sur les contreforts est du Massif du Monte Cintu. Le Parc naturel régional est un des partenaires privilégiés avec notamment l'Office de pôle touristique du Centre Corse de ce projet.

Transmission de renseignements concernant le patrimoine architectural, la localisation d'éléments remarquables dans des zones aujourd'hui recouvertes de végétation de la microrégion à des étudiants du DU Patrimoine de Corte chargés de réaliser l'inventaire préliminaire du patrimoine bâti de la Corse sur la base de territoire pertinent en collaboration avec la CTC.

### ➤ **Taravu-Bastelica**

Projet d'ouverture d'un sentier dans le cadre de la création d'un centre d'immersion linguistique. Dossier transmis à l'office de l'environnement pour une demande d'intégration aux sentiers du patrimoine. Étude de terrain réalisée par les techniciens OEC. Délibérations en cours.

### 6.3.3 LA MISE EN VALEUR DES SITES ARCHEOLOGIQUES

#### ➤ **Alta Rocca**

##### ***Les journées du patrimoine***

Participation aux journées du patrimoine dédiées au Moyen Âge se déroulent durant l'été. Cette opération connaît un succès populaire important : combats, spectacles, jeux, ateliers, démonstrations ont entraîné tout le village à l'époque des chevaliers et des gentes dames.

Une navette gratuite mise à disposition par la Communauté des Communes de l'Alta Rocca a permis de relier le village et les sites.

#### ➤ **Dui Sevi**

Participation à la réunion de lancement d'une étude archéologique dans les Deux Sevi avec comme 1<sup>ère</sup> zone d'étude les communes d'Osani - Partinello - Serriera

#### ➤ **Falasorma-Marsulinu**

Projet sur le Falasorma en relation avec le Pr Weiss, concernant la préservation, la mise en valeur et la présentation au public de sites datant du néolithique ancien mais aussi de périodes plus récentes.

#### ➤ **Niolu**

##### ***Musée d'Albertacce***

Faisant suite à la remise en état par le Parc, en 2012, par des travaux de réfection et la mise en place d'un nouveau matériel d'exposition notamment issu de fouilles récentes, la réouverture au public et aux scolaires du dépôt musée archéologique d'Albertacce, s'est déroulée dans des conditions optimales de présentation des collections. Après la titularisation, il y a près de deux ans, d'un agent à plein temps jusque-là en contrat aidé, pour recherche, aide à la rédaction de publication et de manifestations et visite guidée pour les groupes de particuliers et les écoliers / lycéens, le musée Lucien Acquaviva semble avoir trouvé un rythme de croisière par une fréquentation relativement élevée.

L'Eco développeur du secteur assurant la mise en place annuelle et le suivi des actions menées.

Le Musée est ouvert principalement de Mai à Octobre, avec possibilité de rendez-vous pour les scolaires ou les groupes constitués, le reste de l'année.

Outre la Gestion du dépôt-musée Lucien Acquaviva et de ses collections, le Parc aide et soutient financièrement l'association support du Musée: la Société Archéologique du Centre Corse et le conservateur du Musée pour ses fouilles et ses recherches.

Un projet de site internet de qualité, en 3D est programmé sous réserve d'obtention des financements.

##### ***Animation archéologique***

L'Eco développeur a œuvré pour la mise en place d'activité et a participé à la *Fête de la science* : visite guidée du musée et du chantier de fouilles de e mezane à Sidossi pour l'association *Inseme Niolu*.

Visite guidée du musée de l'abri sous roche Albertini du néolithique ancien et sortie sur le sentier archéologique " Capu Castellu" pour l'école de Calacuccia.

- Participation aux « Journées nationales de l'archéologie », organisées par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) : visite guidée du musée et du site de Saravalle à Calacuccia en cours de fouille avec le conservateur du musée.
- accueil de journalistes au Musée.

➤ **Taravu- Bastelica**

**Signalétique archéologique :**

- Montage du dossier et pose de panneaux directionnels indiquant les deux sites majeurs (statue menhir du Castaldu et table du pêché de Tasso). L'objectif étant de créer un parcours en boucle reliant les deux sites.
- Pose de panneaux sur site présentant les édifices.

## **6.4 LA VALORISATION DES VARIETES TRADITIONNELLES ET DES SAVOIRS**

### **6.4.1 TOURNAGES ANTHROPOLOGIE CINEMATOGRAPHIQUE**

Cette activité a été réduite comme les deux années précédentes en raison de l'absence de montage. Nous avons adapté la collecte qui doit continuer en mettant l'accent sur un recueil de mémoire sans intention de montage.

Niolu – Castagniccia – Centru di Corsica – Falasorma – Dui Sorru – Dui Sevi – Taravu – Fiumorbu – Alta Rocca – Sartinesu – Gravona

*Réalisation achevée*

Les Eco développeurs ont œuvré par secteur dans la recherche de personnalités pouvant diffuser leur savoir et ont ainsi pu informer le service ethno du PNRC.

### **6.4.2 PARTICIPATION A DES COMITES DE PILOTAGE**

➤ **Taravu – Bastelica**

**Centre d'interprétation des patrimoines dédié au porc et au loir de Cuzzà**

Participation au conseil scientifique, préconisations, aide aux recherches et au suivi de cette opération.

### **6.4.3 PARTICIPATION A DIVERSES REUNIONS DE TRAVAIL OU FORMATIONS**

**Réunions :**

- Réunion de travail sur programmation d'animations dans le cadre de la Journée -Européenne Métiers de l'Art et sur manifestation de Canyoning.
- Participation aux réunions de travail et séminaires sur la forêt avec ODARC, CRPF et PEFC.
- Mise en place d'un bail commercial pour le maintien d'un ébéniste à la Casa Paoletti de Nocario.

#### 6.4.4 DIVERS

##### **Révision de la charte du Parc Naturel Régional de Corse :**

Coordination de la révision de la Charte du PNRC par Pauline Peraldi et Pascal Rinaldi-Dovio avec rédaction d'un avant-projet de Charte sur la base des concertations avec élus et institutionnels menées durant l'année. Mise en place de journées de présentation de l'avant-projet auprès des élus. Participations aux comités de pilotage CTC/ETAT et aux comités techniques de suivi de la Charte.

##### **Séminaires d'étude :**

- Participation au séminaire d'étude sur le paysage et l'urbanisme mis en place par le Fédération des Parc dans le PNR des Causses du Quercy
- Participation aux commissions Urbanisme, paysage et Énergie à la FPNR à Paris.
- Participation au séminaire Lien Social mis en place par la FPNR à Paris.

##### **Participation à des colloques**

**Colloque Forêt sur 2 jours** à Galeria dans le cadre des journées de la Science.

## **6.7 LA GESTION DE SITES A FORT INTERET PATRIMONIAL**

### ➤ **Caccia-Ghjunsani**

#### **Réserve d'Ascu**

La commune d'Ascu envisage plusieurs projets de développement touristique sur le Haut-Asco. A ce titre, elle a commandé une étude de faisabilité technico-économique et d'impact environnemental des activités touristiques sur le projet de Réserve Naturelle au cabinet d'étude « Maîtres du rêve ». Plusieurs axes de développement sont proposés, dont deux relativement aisés à mettre en place, et deux autres beaucoup plus ambitieux et impactants :

- Une maison dédiée à la nature et à la montagne dans le bâtiment Bergelin inoccupé sur le parking du Stagnu.
- Une zone de loisirs et de divertissements (luge, petite glisse) sur environ 2 hectares au-dessus de l'hôtel « Le Chalet ».
- Une station de ski sur le haut plateau, avec remonte-pentes, télésièges...
- Un village de chalets sous la station, entre le pont et le Stagnu

Naturellement ces projets ont un impact fort sur le projet de Réserve Naturelle, et sur l'aire de préservation du Gypaète Barbu.

### ➤ **Castagniccia**

#### **Suivi des actions menées dans le cadre de Natura 2000 :**

- suivi des actions menées dans le cadre du Site Natura 2000 « Rivières, ruisseaux et châtaigneraie de Castagniccia» à Poghju- Marinacciu – Quercitellu – Ghjucatoḡhju.
- suivi des actions menées dans le cadre du Site natura 2000 « Botrichyum simplex et châtaigneraie du Boziu » à Carchetu Brustico – Piubetta – Pianellu.

### ***Journées spécifiques :***

- Participation à la Journée OEC sur les sentiers du Patrimoine à Penta di Casinca.
- Programmation et réalisation conjointe avec l'OEC d'une visite de partenaires Européens sur la Castagniccia (découverte du patrimoine)

#### ➤ **Fiumorbu**

Participation au comité de pilotage et suivi des DOCOB des sites Natura 2000 suivants :

- Rospa Sorba
- Fiumorbu
- Aiguilles de Bavella
- Rivière de la Solenzara

### ***Gestion des flux dans la vallée du Travu***

Dans le cadre de la charte forestière du Fiumorbu, un travail collectif a été initié sur la régulation des flux dans la vallée du Travu (communes de Chisà et Ventiseri, cette dernière, hors périmètre du PNRC, ayant conventionné pour l'élaboration de la charte forestière). Le Travu est un fleuve préservé, dont le cours offre de nombreuses possibilités de loisirs plus ou moins sportifs. La route en cul-de-sac, permettant l'accès au village de Chisà, n'est pas adaptée à la circulation et au stationnement induit par ces pratiques de loisirs, et la surfréquentation augmente le nombre d'accidents nécessitant l'intervention des secours. Il s'agit donc de trouver des solutions concertées limitant et régulant les accès, dans l'intérêt des usagers et de la protection du site.

#### ➤ **Falasorma-Marsulinu**

### ***Réserve Man and Biosphère Vallée du Fangu***

*Comité de gestion et Comité scientifique :*

Accueil dans le Fango du groupe de travail « forêt » par le PNRC en partenariat avec l'ONF, l'OEC, le Mab France. Après une journée consacrée aux visites de terrain (*laboratoire de Piriù, programme Mésanges, forêt territoriale du Fangu, transect Panaiotis*), information et échange en salle sur les Trames de vieux bois, le partenariat ONF-Mab, les sites pilotes d'îlots de sénescence en forêts publiques et l'outil martéloscope.

*Gestion des flux touristiques sur le CD 351 :*

Participation de l'Eco développeur aux réunions de mise en place.

Géré depuis 5 ans par le PNRC (2 agents recrutés pour la saison estivale), le stationnement est payant mais le taux de remplissage est loin d'être satisfaisant en raison du non-respect des arrêtés de circulation et de stationnement pris par le Département de Haute Corse et la pose de panneaux réglementaires le long du RD 351. De nouvelles dispositions seront prises en 2014 pour améliorer le dispositif. Par ailleurs, l'aménagement de Ponte Vecchju prévoit une 2eme tranche de travaux avec la réalisation de toilettes sèches dont le dossier technique est en cours de finalisation.



*Renouvellement du label « Réserve de Biosphère » du Fangu :*

- Participation à 4 réunions publiques sur des thèmes spécifiques RB ;
- Participation à 6 réunions de la commission locale de la RB créée le 29 mars ;
- Participation à la conception des dépliants de la RB ;
- Participation à 3 ateliers RB (fréquentation estivale et qualité de vie, prévention des risques, développement économique et ruralité) ;
- Participation à la rédaction de la lettre de la RB.

***Club des plus belles baies du monde.***

Participation en 2014 aux instances du Club et à l'AG à Séoul, en Corée du Sud, ainsi qu'en 2015 à Manille, aux Philippines, avec promotion du golfe de Porto-Girolata (posters, dépliants, cartes postales du site UNESCO) et présentation des actions du PNRC sur sa façade maritime nord-occidentale (dépliants RN Scandola, film balbuzard pêcheur, RB Fangu, renouvellement de la charte du Parc,...

***Projet de classement des vallées d'Aitone et de Lonca***

Les vallées d'Aitone et de Lonca constituent un patrimoine naturel de premier ordre dont la plus grande partie est inscrite depuis 1973 au titre de la loi de mai 1930. Ce site, emblématique de la montagne corse, connaît une fréquentation estivale importante. Il faut protéger et préserver ce paysage remarquable. A l'initiative de la DREAL, un comité de pilotage s'est mis en place en octobre 2013 auquel participent le PNRC et les communes concernées afin de trouver des solutions appropriées. Participation à l'étude patrimoniale de Caprunale dans le cadre du classement du site demandée par la commune.

## Chapitre 7 : LA REVISION DE LA CHARTE

La charte est le document contractuel qui concrétise le projet de développement et de préservation du territoire du Parc. Véritable stratégie partagée de développement durable pour 12 ans, elle définit les grandes orientations et les mesures que s'engagent à mettre en œuvre ses signataires pour atteindre les objectifs fixés.

Conformément à la procédure prévue par le code de l'Environnement, la révision de la charte est une démarche longue et complexe, nécessitant des temps de concertation et de validation importants.

Dans le cadre de la révision de la charte du Parc naturel régional de Corse, le syndicat mixte poursuit ses travaux en 2014, sur la base d'un projet complètement refondé en 2013, en accord avec l'Exécutif de la CTC, la Fédération des PNR, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de l'Ecologie, le SGAC et la DREAL de Corse,

L'année 2014 a notamment permis de conforter le choix du périmètre stabilisé, des orientations stratégiques et également d'élargir la concertation à l'ensemble des acteurs du territoire.

### 7.1 UN PERIMETRE D'ETUDE STABILISE ET DES ORIENTATIONS REDEFINIES

L'Assemblée générale du Syndicat mixte et ses services techniques ont établi en 2013 un bilan de la Charte précédente et proposé d'étudier sa révision à partir d'un diagnostic territorial selon trois orientations majeures :

- **Renforcer la protection de la montagne ;**
- **Accompagner le renouveau du milieu rural ;**
- **Préserver la biodiversité et le paysage du littoral.**

**Le 31 janvier 2014, l'Assemblée de Corse délibère, engage la révision de la Charte sur la base d'un périmètre stabilisé (171 communes) et la confie au Syndicat mixte du PNRC.** Suite à cette délibération, un **avis d'opportunité favorable** a été transmis en mai 2014 par le Préfet de Corse au Président de l'Exécutif.

Concernant la stabilisation du périmètre d'étude, le choix du Syndicat mixte et de l'Assemblée de Corse repose sur deux éléments essentiels :

- Selon le Ministère de l'environnement, un élargissement excessif du périmètre aurait relevé d'une procédure de création d'un nouveau Parc et non plus d'une simple révision de Charte.

- Les quelques extensions retenues sont justifiées par un intérêt patrimonial, identifié lors du diagnostic territorial relevant des critères de classement définis par le code de l'Environnement : continuités de sites Natura 2000 ou de ZNIEFF dans le cas des nouvelles communes de la vallée du Golo ou de la façade littorale, continuités paysagères pour celles du Taravo, du massif de Cagna ou du versant Est de la Castagniccia.

Concernant les orientations proposées, le Syndicat mixte et l'Assemblée de Corse ont considéré que ce territoire s'organise autour de deux espaces d'intérêt patrimonial majeur, la montagne et le rivage occidental, mais que la revitalisation du rural et le rééquilibrage entre le littoral et l'intérieur demeurent, comme en 1972 lors de sa création, la raison d'être du PNRC. Ainsi, tout en préservant les fondements des Chartes précédentes, un tel choix identifie des ensembles géographiques au sein desquels les missions du Syndicat mixte (préservation et valorisation des patrimoines naturels, paysagers, bâtis et culturels, mise en œuvre d'un développement durable, éducation à l'environnement) pourront être abordées de manière transversale en fonction des enjeux en présence :

- Aux sommets de l'arrête centrale présents depuis 1972 et à ceux de la Castagniccia intégrés en 1990, s'ajoutent désormais le massif le plus méridional, celui de l'Omu di Cagna. Les enjeux de préservation de la biodiversité et des paysages, ainsi que de développement local sont ceux des milieux d'altitude de l'ensemble de l'île ;

- L'espace rural inscrit dans le périmètre d'étude est quant à lui, très représentatif des problématiques (fortes contraintes, faible démographie, enclavement, besoin de revitalisation...) auxquelles sont confrontées la plupart des communes de l'intérieur ;

- Le littoral du Parc avait déjà été identifié dans le périmètre initial comme un secteur à très forts enjeux de protection (biodiversité, patrimoine géologique et paysager). La juxtaposition, voire la superposition des classements (site classé, sites inscrits, Réserve Naturelle, inscription au Patrimoine Mondial, réserve MAB, acquisitions du Conservatoire du Littoral, sites Natura 2000...) distingue cette portion des autres rivages corses. Son caractère paysager, les labels qui le consacrent et sans doute aussi son relatif enclavement, imposent une attention particulière quant à la gestion de la fréquentation touristique.

## **7.2 UN PROJET DE TERRITOIRE CONCERTÉ**

Afin de définir un projet partagé de développement durable pour **les 15 prochaines années (loi biodiversité votée en juillet 2015 fait apparaître 15 ans)**, le Syndicat mixte s'est engagé en 2014 dans une **importante phase de concertation avec l'ensemble des acteurs institutionnels et les forces vives du territoire.**

Cette démarche vise à :

- partager une analyse quant au bilan de la charte précédente,
- définir, en cohérence les enjeux (et les demandes) du territoire, les mesures qu'il conviendrait d'inscrire dans la future charte au titre du projet de territoire,
- préciser le rôle du Syndicat mixte et de ses partenaires dans la mise en œuvre de la charte.

## 7.2.1 LA CONCERTATION AVEC LES ELUS

Initiée en février 2014 avec les élus du territoire (communes, communautés de communes et cantons), la première phase de la concertation s'est déroulée jusqu'au mois de juillet 2014, dans les différents secteurs du Parc : Castagniccia, Niolu, Alta Rocca, Fiumorbu, Gravona, le Taravo, Due Sorru, Centre Corse, Falasorma, Due Sevi, Caccia, Ghjunsani. Une quinzaine de réunions ont été organisées, auxquelles ont participé plus de 130 élus ou représentants de collectivités. Les débats ont été conduits sur la base de notes proposant, pour chacun des secteurs, un diagnostic socio-économique, un récapitulatif des actions prévues et/ou conduites au titre de la précédente Charte, les perspectives envisageables au titre de la future Charte.

Cette phase a fait l'objet d'un examen et d'un accompagnement de la part du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) du Ministère de l'Ecologie. Un bilan en a été présenté au COPIL de suivi de la Charte en juillet 2014, en présence du Préfet, du Président de l'Exécutif et du Président du Syndicat mixte du PNRC.

## 7.2.2 LA CONCERTATION AVEC L' ENSEMBLE DES ACTEURS

Après cette phase de consultation des élus locaux, la concertation a été étendue à l'automne à l'ensemble des acteurs du territoire.

Près de 275 personnes ont été consultées pendant cette seconde phase, qui a permis d'aborder différentes thématiques, réparties sur quatre journées entre octobre et novembre, selon le programme suivant :

### **Séance plénière du 3 octobre : « Patrimoine naturel et paysager »**

*Atelier 1.1 : Comment protéger les espèces et les habitats naturels du Parc et y maintenir les continuités écologiques ?*

*Atelier 1.2 : Quels sont les enjeux de la préservation des paysages sur le territoire ?*

*Atelier 1.3 : Comment garantir la gestion et la préservation de la ressource en eau sur le territoire ?*

*Atelier 1.4 : Comment maintenir le caractère des villages et la préservation du patrimoine bâti commun sur le territoire, notamment dans le cadre du PADDUC ?*

### **Séance plénière du 10 octobre : « Développement local »**

*Atelier 2.1 : Comment valoriser durablement les ressources et les activités agro-pastorales du territoire ?*

*Atelier 2.2 : Comment préserver les ressources de la forêt et contribuer à l'organisation de la filière bois ?*

*Atelier 2.3 : Comment soutenir l'économie rurale en valorisant en particulier les activités artisanales ?*

*Atelier 2.4 : Comment intégrer les questions climatiques et énergétiques (en particulier au travers des SRCAE, PCET et Agenda 21) dans la Charte du Parc ?*

### **Séance plénière du 24 octobre : « Tourisme et activités de nature »**

*Atelier 3.1 : Comment gérer la randonnée sur le territoire du Parc et y maintenir son image ?*

*Atelier 3.2 : Comment contribuer à l'organisation des autres sports (et activités) de nature sur le territoire ?*

Atelier 3.3 : Comment maîtriser la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels du Parc (terrestres, aquatiques et aériens) ?

Atelier 3.4 : La culture et le patrimoine peuvent-ils être vecteurs de tourisme durable ?

### **Séance plénière du 7 novembre : « Sensibilisation et information du public »**

Atelier 4.1 : Comment renforcer et élargir l'éducation à l'environnement et au développement durable ?

Atelier 4.2 : Comment poursuivre l'acquisition de connaissances sur le patrimoine historique, culturel et immatériel du territoire et comment transmettre les savoirs naturels et culturels locaux ?

Atelier 4.3 : a - Comment promouvoir le territoire et les actions qui y sont conduites par une information et une communication adaptées ? / b - Comment faire respecter la réglementation propre aux Parcs naturels régionaux dans les domaines de la publicité et de la signalétique ?



Les conclusions de ces journées thématiques, ont été restituées les 21 et 25 novembre.

Ces échanges ont permis de partager une analyse quant au bilan de la charte précédente et de proposer des mesures et objectifs qu'il conviendrait d'inscrire dans la future charte.

### **7.2.3 LE COMITE DE PILOTAGE DE LA REVISION DE LA CHARTE DU PNRC**

La première **réunion du comité de pilotage de la révision de la charte du Parc naturel régional de Corse s'est tenue le 16 juillet 2014** dans les locaux de la Préfecture de Corse, sous la présence du Préfet de Corse, du Sous-préfet de Corte, du Secrétaire général aux affaires de Corse, du Président de l'Exécutif de Corse, du Directeur Général des services de la CTC, du Président du Parc naturel régional de Corse, du Directeur du Parc, de trois vice-président Parc (Monsieur Jean Marie SEITE, Antoine Versini, Michel Pinelli), de Mr Guy François FRISONI, de l'office de l'environnement de Corse, de la directrice régionale de la DREAL, de représentants du Conseil Général de la Haute Corse, et de Madame Fabienne Allag-Dhuisme du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

La réunion a été l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre opérationnelle du projet de révision. Plus précisément, elle a permis de valider l'avancement du projet, de préciser les calendriers de mise en œuvre, de partager les enjeux identifiés par les services de l'Etat et de présenter le rapport intermédiaire établi par la mission du Conseil Général de l'Ecologie et du Développement Durable.

### **Bilan chiffré de la concertation menée en 2014:**

- **1<sup>ère</sup> phase : réunions territoriales avec les élus (février à juillet 2014):**
  - 136 élus participants aux réunions de la 1<sup>ère</sup> phase,
  - 14 réunions ;
- **1<sup>ère</sup> réunion du COPIL (juillet 2014) :**
  - les plus hautes autorités de Corse et la Représentante du Ministère de l'écologie ;
- **2<sup>ème</sup> phase : réunions thématiques (octobre à décembre 2014):**
  - 273 personnes qui ont assisté à la seconde phase, restitutions comprises ;
  - 4 réunions plénières, 16 ateliers, 4 réunions de restitutions ;
  - 52 agents du Syndicat mixte ;
  - 10 élus du PNRC et une conseillère territoriale ;
  - 37 agents des services de l'Etat (dont 9 de la DREAL) ;
  - 12 agents de la CTC ;
  - 36 des Offices et Agences dont 23 de l'OEC ;
  - 14 agents du CG 2A ; 5 du CG 2B ;
  - 18 organisations professionnelles (tourisme, agriculture, forêt, pêche) ;
  - 5 universitaires, 31 étudiants.

Suite à cette phase de concertation, une phase de rédaction par les services du Syndicat mixte (SM-PNRC), avec un accompagnement de l'OEC et l'AAUC des services de l'Etat, de la CTC (offices et agences), ainsi que l'aide d'un BE

- ❖ **Février 2015 : Conférence des partenaires** (élus, Établissements publics, acteurs...)
- ❖ **Mars – Mai 2015:** Fiches et tableau synoptique / contenu de la charte et Plan du Parc (SM-PNRC-OEC-AAUC), échanges avec partenaires (Etat, CTC, Départements...)
- ❖ **Juin 2015:** Écriture de l'Avant-projet de charte (APC) / SM-PNRC - Bureau d'étude.
- ❖ **Juillet 2015:** Relecture de l'APC et observations des partenaires...
- ❖ **Aout 2015 :** Élection du Président du PNRC, Monsieur Jacques Costa
- ❖ **Septembre-novembre 2015:** Modification de l'APC / SM-PNRC - Bureau d'étude.
- ❖ **Novembre 2015 :** AG du Syndicat mixte PNRC
- ❖ **Décembre 2015 :** Modification de l'APC / SM-PNRC – OEC

### **Bilan chiffré de la concertation menée en 2015**

- 12 COMITE TECHNIQUES AVEC SERVICE DE L'ÉTAT.
- 1 COMITE DE PILOTAGE CTC/ ETAT
- 3 JOURNEES DE CONCERTATION AVEC LES ELUS POUR PRESENTER LA CHARTE.